

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES RELATIONS
ENTRE LES AUTOCHTONES
ET CERTAINS SERVICES PUBLICS

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE JACQUES VIENS, COMMISSAIRE

AUDIENCE TENUE AU
88 RUE ALLARD,
VAL-D'OR (QUÉBEC)

LE 6 JUIN 2017

VOLUME 2

Karine Bédard, s.o.
Karine Laperrières.o., O.C.R.

Sténographes officielles
STENOEXPRESS
201 ch. De l'Horizon,
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R

COMPARUTIONS :

POUR LA COMMISSION :

Me CHRISTIAN LEBLANC

Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN

INTERVENANTS :

Me DAVID CODERRE pour l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec

Me ÉRIC LÉPINE pour l'Association des Femmes autochtones du Québec

Me JEAN-FRANÇOIS ARTEAU pour la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik

Me MARIE-ÈVE L.-BORDELEAU pour l'Assemblée des Premières Nations du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Liste des pièces cotées.....4
Preliminaires.....5
Présentation de chef Ghislain Picard.....8
Présentation de grand chef Verna Polson.....45
Présentation de chef David Kistabish.....82

LISTE DES PIÈCES COTÉES

P-001 PowerPoint de Verna Polson.....80

P-002 PowerPoint de David Kistabish (coté
 officiellement le lendemain matin 7 juin -
 omission du jour)140

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

OUVERTURE DE LA SÉANCE

LA GREFFIÈRE :

La Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics du Québec présidée par l'Honorable Jacques Viens est ouverte. Veuillez vous assoir.

L'HONORABLE JUGE JACQUES VIENS (LE COMMISSAIRE) :

Alors, bonjour tout le monde. Madame la greffière, est-ce que nous pourrions procéder à l'identification des procureurs?

LA GREFFIÈRE :

Oui. Je demanderais l'identification des procureurs ainsi que l'organisme pour... que vous représentez.

M^e CHRISTIAN LEBLANC,

PROCUREUR EN CHEF :

Alors, bonjour. Christian Leblanc procureur en chef de la Commission d'enquête.

M^e DAVID CODERRE,

PROCUREUR DE L'ASSOCIATION DES POLICIÈRES ET POLICIERS

PROVINCIAUX DU QUÉBEC :

David Coderre pour l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec.

1 **M^e ÉRIC LÉPINE,**
2 **PROCUREUR DE L'ASSOCIATION DES FEMMES AUTOCHTONES DU**
3 **QUÉBEC :**

4 Éric Lépine pour Femmes autochtones du Québec.

5 **M^e JEAN-FRANÇOIS ARTEAU,**
6 **PROCUREUR DE LA RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES**
7 **SERVICES SOCIAUX DU NUNAVIK :**

8 Bonjour à tous. Jean-François Arteau pour la Régie
9 régionale de la santé et des services sociaux du
10 Nunavik.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Alors, bonjour à chacun de vous.

13 **M^e CHRISTIAN LEBLANC :**

14 Bonjour.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Heureux de vous revoir ce matin. M^e Leblanc, est-ce
17 que vous pourriez nous donner une idée du programme
18 de la journée?

19 **M^e CHRISTIAN LEBLANC :**

20 Oui, Monsieur le Commissaire. Alors ce matin nous
21 allons entendre monsieur Ghislain Picard, grand
22 chef de l'Assemblée des Premières Nations et
23 Labrador. Cet après-midi nous allons entendre
24 madame Verna Polson, grande chef du Conseil tribal
25 Anishinabeg, et ensuite, monsieur David Kistabish,

1 qui est le chef de la communauté de Pikogan.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Très bien.

4 **M^e CHRISTIAN LEBLANC :**

5 Alors on est prêt à commencer avec monsieur
6 Ghislain Picard, grand chef Picard. Si vous voulez
7 vous approcher, Monsieur Picard.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Bonjour, Monsieur Picard. Bienvenu. Bienvenu à la
10 Commission.

11 **CHEF GHISLAIN PICARD,**

12 **ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU**

13 **LABRADOR :**

14 Merci.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Si vous souhaitez avoir quelqu'un avec vous, soyez
17 à l'aise. Si M^e Bordeleau veut vous rejoindre.

18 **CHEF GHISLAIN PICARD :**

19 (Inaudible). Deux (2) chaises plutôt qu'une.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Alors bienvenue, M^e Bordeleau.

22 **M^e MARIE-ÈVE L.-BORDELEAU,**

23 **PROCUREURE DE L'ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS DU**

24 **QUÉBEC ET DU LABRADOR :**

25 Merci. Bonjour.

1 Ghislain Picard
2 Chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et
3 du Labrador
4 Assermenté

5 -----

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Alors bonjour, Monsieur Picard. Nous sommes très
8 heureux d'avoir votre présence ici aujourd'hui.

9 **CHEF GHISLAIN PICARD :**

10 Je suis extrêmement heureux d'être ici également
11 et... et j'espère pouvoir contribuer à l'amorce de
12 vos travaux, sur un bon pied.

13 Je lisais, comme je le fais de temps à autre,
14 comme nous le faisons de temps à autre, un
15 commentaire dans un réseau social la semaine
16 dernière et c'était une personne que je ne citerai
17 pas, dont je vais taire le nom, qui faisait état
18 d'une visite dans un centre hospitalier régional et
19 qui référait au traitement qu'elle recevait de la
20 part du personnel et, euh... des commentaires qui
21 étaient extrêmement troublants sur une attitude
22 qui, malheureusement, fait trop souvent le cas de
23 commentaires du genre que j'ai lus, et des
24 situations où la personne disait, "bien, je me
25 faisais crier après comme si je ne comprenais pas
26

1 le français" et "j'amenais ma fille à l'hôpital
2 parce qu'elle avait une paralysie faciale et de
3 toute évidence je devais me présenter à l'urgence
4 de l'hôpital".

5 Et ce qu'elle disait, c'est que finalement,
6 encore une fois sans la citer, c'est que "c'est une
7 situation que je trouvais tout à fait tout à fait
8 inacceptable et inappropriée". Ça, je le mets dans
9 mes mots. Et il y a eu un déroulement de
10 commentaires comme on le voit souvent, pas
11 seulement dans ce genre de situation, mais toutes
12 situations finalement, et où les personnes...
13 d'autres personnes lui conseillaient finalement de
14 porter plainte, des personnes qui disaient, "va au
15 journal local, parle de cette... de ta situation".

16 Écoutez, des situations qui nous sont rapportées
17 comme ça, c'est... c'est quelque chose de fréquent
18 et ça vient sans doute confirmer, même si on était
19 extrêmement réticents au départ, ça vient confirmer
20 l'importance que votre mandat comme Commission soit
21 le plus large possible. Parce que les questions,
22 toutes les questions méritent d'être posées, toutes
23 les situations méritent d'être dénoncées et toutes
24 les réponses méritent d'être trouvées.

25 Ça, je parle de ce fait-là. Si vous m'aviez

1 invité il y a trois (3) semaines, un mois, j'aurais
2 sans doute eu une autre situation. C'est la plus
3 récente qui vient à ma mémoire.

4 Le plus troublant, je dirais, c'est sans doute
5 le fait que plusieurs de nos membres et les membres
6 de nos communautés, je dirais sans trop exagérer
7 que la moitié de ceux-ci jugeraient peut-être des
8 situations comme celle-là tout à fait normales,
9 voire presque acceptables, parce que ça fait
10 longtemps que ça dure.

11 Heureusement, nous avons également des
12 personnes, des membres de nos communautés qui
13 commencent à lever le voile sur un traitement
14 qu'ils jugent tout à fait inapproprié et
15 inacceptable, et on se souviendra que c'est un peu
16 ce même type de situation à un autre niveau qui a
17 contribué à mobiliser l'assemblée que je
18 représente, l'Assemblée des Premières Nations, et
19 qui a fait finalement aussi contribué à... à forcer
20 le gouvernement, je dirais, à instituer la
21 Commission que vous dirigez.

22 Donc c'est une opportunité que nous accueillons
23 avec optimisme, surtout dans la perspective que
24 jusqu'à maintenant vous avez su bien définir le
25 mandat qui est le vôtre et bien préciser également

1 les paramètres dans lesquels la Commission va
2 s'échelonner au cours des prochains... des
3 prochains mois.

4 Extrêmement important pour nous également
5 d'insister sur l'aspect recommandations, et je me
6 permets tout de suite de préciser que nous aurons
7 une autre occasion pour aller beaucoup plus en
8 détail, pour documenter, étaler, analyser les
9 situations comme celle que je viens de décrire,
10 puisque nous avons à notre service un certains
11 nombres de commissions qui sont de nature plus
12 administrative et qui vont sans doute être en
13 mesure de corroborer des situations qui leur
14 sont... qui leur sont rapportées.

15 Je voudrais d'abord vous remercier, les membres
16 de la Commission. Mes salutations également aux
17 différents procureurs qui participent à vos
18 travaux. Mes salutations également à la grande
19 chef de la Nation Anishinaabe. Je voudrais
20 également saluer le *leadership* de la Nation
21 algonquine, ses neuf (9) communautés dans la région
22 immédiate de Val-d'Or.

23 Si vous me permettez, je pourrais peut-être
24 juste formuler quelques commentaires dans ma
25 langue, qui est la langue innue.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Soyez à l'aise, Monsieur Picard.

3 **CHEF GHISLAIN PICARD :**

4 ----- Adresse en innu-----

5 La langue que je viens d'utiliser, qui est la langue
6 innue, qui est la langue parlée dans la région de
7 la... dans... dans l'est du Québec principalement et
8 jusqu'aux confins du Labrador, est une langue très
9 ancienne et qui fait partie de la grande famille
10 algonquine, qui inclut également d'autres langues
11 parlées... autochtones parlées au Québec,
12 l'atikamekw notamment, le cri ou l'eeyou,
13 l'eeyou-aimun, la langue algonquine également. Et
14 la famille algonquine est une des grandes familles à
15 l'époque de ce qu'on connaît comme étant l'Amérique.
16 Et si je parlais ma langue, je suis sûr qu'il y a
17 certaines Nations jusqu'au pied des Rocheuses qui
18 réussiraient à comprendre ce que je dis.

19 Donc essentiellement, ce que je viens de dire en
20 innu, je vais me permettre une traduction.

21 Je veux d'abord reconnaître les aînés qui ont
22 permis, avec leurs invocations, que vos travaux
23 s'amorcent avec tout le soutien spirituel dont nous
24 sommes capables. Leur sagesse contribuera à paver
25 la voie au cours des prochains mois afin que

1 l'examen essentiel de notre relation, puisque c'est
2 aussi de cela qu'il s'agit, aille dans tous les
3 aspects d'une relation dont nos peuples sont les
4 premières victimes.

5 Je veux aussi, comme nous le dictent nos
6 protocoles, reconnaître que nous sommes en
7 territoire anishinaabe non cédé. Cette
8 reconnaissance, malgré le respect que nous en
9 avons, est aussi à la source des plusieurs écarts
10 puisque plusieurs y voient un affront et par
11 conséquent peut aussi entraîner des incidents
12 lorsque nos membres exercent par exemple des
13 activités traditionnelles de subsistance que
14 d'autres voient comme des privilèges.

15 Lorsque vous ferez l'examen, comme le prévoit
16 votre mandat, de la relation entre nos membres et
17 certains services publics, vous ferez un détour sur
18 la façon dont sont traités nos membres à qui on
19 émet des constats d'infraction par les autorités
20 gouvernementales.

21 Je comprends que cette première série
22 d'audiences permettra à la Commission d'étudier le
23 terrain, savoir de quoi on parle lorsque nous
24 référons... lorsque nous référons à la
25 discrimination et au racisme systémique, mais aussi

1 pour apporter des éléments de réponse au mythe de
2 l'Autochtone.

3 Je vais donc me permettre de parler un peu de
4 l'Assemblée, une espèce de cours 101 sur la...
5 notre réalité comme Assemblée des Premières Nations
6 Québec Labrador, au sein de laquelle siègent les
7 chefs anishinaabes, qui vont certainement vous
8 entretenir sur l'histoire de leur occupation
9 millénaire des territoires sur lesquels vous tenez
10 vos travaux. Ils vous parleront du lien étroit
11 entre l'environnement et leur famille, comment ce
12 lien a été perturbé par des décennies de
13 colonisation. Ce témoignage fait partie de ce que
14 nous entendons régulièrement, systématiquement,
15 lorsque nous tenons nos rassemblements.

16 L'Assemblée des Premières Nations, que je
17 représente ce matin, existe depuis mille neuf cent
18 quatre-vingt-cinq (1985). C'est une assemblée qui
19 a été créée pour permettre aux dix (10) Nations
20 autochtones au Québec, au-delà de leur diversité,
21 d'entretenir des liens étroits devant des
22 politiques gouvernementales jugées contraires aux
23 principes fondamentaux que nous défendons.

24 Donc c'est une assemblée qui réunit quarante-
25 trois (43) communautés de Premières Nations au

1 Québec et au Labrador. Ces Nations sont les
2 Abenakis, les Algonquins ou Anishinaabes, les
3 Atikamekw, les Cris, les Eeyou, les Hurons-
4 Wendats, les Malécites, les Mi'gmaq, les
5 Mohawks, les Innus, et les Naskapis.

6 L'Assemblée tient en moyenne trois (3) à quatre
7 (4) rencontres par année avec l'objectif de mettre
8 à table, sur la table, des préoccupations communes
9 et faire en sorte que les chefs, au-delà de leur
10 diversité, puissent arriver à des positions
11 communes.

12 Les chefs élisent un représentant régional à
13 tous les trois (3) ans. Donc les chefs de chaque
14 communauté des Premières Nations au Québec Labrador
15 participent également à l'Assemblée des Premières
16 Nations, l'organisation nationale, qui représente
17 plus de six cents (600) communautés à travers le
18 pays.

19 L'Assemblée des Premières Nations tiendra son
20 assemblée annuelle en juillet prochain et constitue
21 également un forum privilégié pour aborder des
22 questions communes dans un contexte national, voire
23 international.

24 Comme chef de l'Assemblée des Premières Nations
25 Québec Labrador, je siège sur un comité exécutif

1 qui réunit également neuf (9) autres collègues des
2 principales régions du pays. Sont également
3 associés à ce comité exécutif les représentants des
4 femmes élues, les représentants des aînés et le
5 représentant des jeunes.

6 À ce titre, je participe également comme
7 représentant de secteurs particuliers au sein du...
8 de l'exécutif, notamment les questions
9 internationales et les questions liées à la réalité
10 urbaine représentée par les membres de nos
11 communautés.

12 L'APNQL tient de... traite de nombreuses
13 questions, telles que la défense de nos titres, de
14 nos territoires, de nos droits ancestraux et aussi
15 traités, les causes judiciaires majeures qui
16 peuvent avoir des conséquences sur tous nos droits
17 et titres, les politiques des gouvernements fédéral
18 et provinciaux qui portent atteinte à nos coutumes
19 traditionnelles et à notre mode de vie, les
20 politiques et lois gouvernementales telles que la
21 Loi sur les Indiens, les travaux de financement, de
22 décision et de relation avec les gouvernements, le
23 développement économique et toutes les questions
24 liées au contexte social, économique et culturel de
25 nos communautés, et de façon plus générale, toutes

1 les questions affectant l'autonomie gouvernementale
2 et les relations nationales et internationales.

3 J'ose croire que l'Assemblée est un joueur actif
4 et d'influen... et influent dans le mécanisme de
5 prise de décision et d'approche politique des
6 Premières Nations. Ses représentants et
7 participants sont souvent appelés à représenter les
8 intérêts et les droits nationaux devant diverses
9 tribunes. Elle assume également un rôle actif en
10 exerçant une influence sur les tribunes
11 internationales, participant notamment, lorsque la
12 capacité le permet, à tout forum portant sur les
13 droits des peuples autochtones partout dans le
14 monde.

15 Et je me permets ici une référence à l'effet que
16 l'évolution du droit international nous permet
17 maintenant de fonder une grande partie de nos
18 principes sur la Déclaration de l'ONU sur les
19 droits des peuples autochtones, dont nous
20 célébrerons le dixième anniversaire de son
21 adoption, depuis son adoption, en septembre
22 prochain.

23 Par les efforts conjugués de ses participants,
24 des chefs et *leaders* des nations ou organisations
25 tribales, l'Assemblée a de temps à autre influencé

1 des changements positifs à l'approche générale du
2 gouvernement du Québec. L'influence, à tout le
3 moins c'est le cas maintenant, de l'Assemblée sur
4 les politiques et les actions gouvernementales au
5 niveau fédéral sont également significatives.

6 En plus des commissions qu'elle a mis... qu'elle
7 a déjà mis sur pied, l'Assemblée des chefs demande
8 également au secrétariat qui soutient les travaux
9 de l'Assemblée des Première Nations Québec Labrador
10 de coordonner les dossiers qu'elle juge
11 prioritaires. C'est le cas notamment pour les
12 questions fiscales, le logement dans les
13 communautés et hors des communautés et les
14 questions liées à la sécurité publique.

15 Je vais me permettre de parler un peu des
16 commissions régionales auxquelles je réfèrais un
17 peu plus tôt, et comme je le disais, sont de nature
18 un peu plus administrative.

19 D'abord, le Conseil en Éducation des Premières
20 Nations, qui représente aujourd'hui vingt-deux (22)
21 communautés et qui est parmi les plus anciennes
22 commissions administratives qui regroupent les
23 communautés que nous représentons, puisqu'elle a
24 été mise sur pied en mille neuf cent
25 quatre-vingt-cinq (1985). L'organisme évalue,

1 administre et développe des programmes en éducation
2 pour vingt-deux (22) communautés autochtones au
3 Québec.

4 Cette organisation a pour but d'unir la force et
5 les efforts de ses membres dans le domaine de
6 l'éducation pour défendre les intérêts collectifs
7 et ainsi trouver des solutions à des problèmes que
8 vivent... que vit l'ensemble des communautés en
9 matière d'éducation.

10 Le CEPN joue un rôle de représentation et de
11 soutien pour les membres et je me permets de citer
12 quelques-uns de ses objectifs :

13 D'abord, favoriser la concertation entre les
14 communautés;

15 Favoriser le plein contrôle des membres sur les
16 services en éducation qu'ils dispensent à leurs
17 clientèles étudiantes;

18 Et finalement, porter assistance à leurs membres
19 dans leurs revendications auprès des instances
20 gouvernementales concernées.

21 Le CEPN gère de front plusieurs dossiers, dont
22 la gestion des programmes, la présence nationale de
23 nos communautés, le développement informatique, les
24 langues autochtones et le dossier en éducation
25 spéciale.

1 Et je me permets d'ailleurs ajouter... d'ajouter
2 que le CEPN a été l'organisation qui a permis, en
3 mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept (1997), la
4 mise sur pied d'un programme spécial, un programme
5 fédéral plutôt, dans le domaine de l'éducation
6 spéciale. Donc des commissions régionales comme
7 celles qui nous viennent en soutien ont reçu une
8 opportunité de tracer la voie à certaines mesures
9 au niveau national.

10 La Commission de la santé et des services
11 sociaux des Premières Nations du Québec et Labrador
12 a été créée, quant à elle, en mille neuf cent
13 quatre-vingt-quatorze (1994). Comme son nom
14 l'indique, c'est une commission... O.K., bien je
15 parle trop... Pas de problème, ça va.

16 Comme son nom l'indique, c'est une commission
17 qui est interpellée par les services qui sont
18 nettement déficients au niveau de nos communautés
19 et à l'extérieur de nos communautés, dans le
20 domaine de la santé et dans le domaine des services
21 sociaux.

22 En plus, elle a également pour mission de
23 promouvoir le mieux-être physique, mental,
24 émotionnel et spirituel de nos populations, de nos
25 familles et de nos communautés.

1 C'est par le biais de la promotion et de la
2 prestation de programmes globaux de santé et de
3 services sociaux adaptés à notre culture que la
4 Commission accomplit cette mission.

5 Parmi les objectifs que poursuit la Commission,
6 je vais citer ceux-ci :

7 Veiller à ce que les Premières Nations exercent
8 leurs droits inhérents de contrôle sur la
9 prestation des services en santé et en services
10 sociaux;

11 S'assurer que le système de prestation de ces
12 services représente les besoins fondamentaux des
13 citoyens autochtones;

14 Et finalement, assurer un appui aux Premières
15 Nations dans leur démarche d'établissement d'une
16 juridiction autochtone en matière de santé et de
17 services sociaux.

18 Et je me permets de référer ici à une démarche
19 qui s'avère extrêmement prometteuse et positive.
20 C'est que nous sommes engagés depuis maintenant
21 trois (3) ans, dans le contexte d'un comité
22 tripartite, c'est-à-dire Premières Nations,
23 gouvernements fédéral et provincial, dans un...
24 dans une démarche qui éventuellement permettra à
25 nos communautés ou aux entités qu'elles se seront

1 données d'assumer une pleine juridiction dans le
2 domaine de la santé et des services sociaux. C'est
3 une démarche qui vise à renforcer la gouvernance
4 tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos
5 communautés.

6 La Commission de développement des ressources
7 humaines des Premières Nations du Québec, qui
8 existe maintenant depuis mille neuf cent
9 quatre-vingt-seize (1996) et qui est chargée sur
10 une base quotidienne à faire la promotion des
11 programmes dans le domaine de la formation et de
12 l'emploi.

13 Le travail de la Commission est permis en vertu
14 d'ententes que nous signons avec le gouvernement
15 fédéral à travers Service Canada depuis mille neuf
16 cent quatre-vingt-seize (1996).

17 Je me permettrais peut-être un parallèle puisque
18 c'est à peu près à la même époque que le Québec,
19 comme gouvernement, réussissait aussi à se doter
20 d'une entente en matière de main-d'oeuvre avec le
21 gouvernement canadien.

22 Vingt-neuf (29) communautés officiellement font
23 partie de la Commission et parmi les vingt-
24 neuf (29) nous retrouvons la grande majorité des
25 communautés anishinaabes.

1 Comme nous avons une autre réalité qui n'est pas
2 à la hauteur de ce qui existe à l'échelle du pays,
3 mais qui a quand même... qui est quand même non
4 négligeable, nous avons une forte proportion de
5 notre population qui émigre vers les centres
6 urbains. Val-d'Or est un exemple et il y en a
7 d'autres.

8 Donc depuis maintenant plusieurs années, nous
9 avons établi des centres de service urbains au sein
10 de la Commission de développement des ressources
11 humaines qui nous permettent de répondre,
12 certainement pas à la hauteur de ce que nous
13 souhaiterions, mais qui nous permettent quand même
14 de répondre à des besoins exprimés de la part de
15 nos membres qui résident dans le milieu urbain.

16 Il y a actuellement quatre (4) centres de
17 service : à Val-d'Or, à Québec, à Montréal et à
18 Sept-Îles.

19 Depuis deux mille un (2001), nous avons aussi
20 une commission dans le domaine du développement
21 économique pour les Premières Nations du Québec
22 Labrador. Cette commission fait partie de celles
23 qui sont sans doute un peu moins... un peu moins
24 soutenues au niveau financier, puisque la grande
25 majorité du financement provient du gouvernement

1 fédéral, et elle est prioritairement disponible
2 pour les communautés. Donc en quelque sorte, c'est
3 les communautés qui ont décidé, depuis plus d'une
4 quinzaine d'années, de mettre le leurs ressources
5 en commun et se doter d'une entité au niveau
6 régional. Et cette commission existe
7 principalement en vertu d'un programme fédéral
8 qu'on appelle ODEC, Organisme de développement
9 économique communautaire, qui est un programme géré
10 par le gouvernement fédéral, presque
11 essentiellement.

12 Depuis mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept
13 (1997) et plus concrètement depuis deux mille deux
14 (2002), en quatre-vingt-dix-sept ('97), les chefs
15 ont adopté une stratégie en matière de
16 développement durable. En adoptant la stratégie,
17 les chefs ont également décidé de se doter d'une
18 organisation pour mettre en oeuvre les principes de
19 la stratégie. Donc avec peu de moyens nous avons
20 mis sur pied un institut, un Institut de
21 développement durable des Premières Nations, en
22 deux mille deux (2002).

23 C'est sans doute, je dirais... je me permettrais
24 d'utiliser l'expression, c'est sans doute la "vache
25 maigre" des commissions puisqu'elle dispose de très

1 peu de moyens pour mener à terme ses objectifs, qui
2 sont extrêmement ambitieux, surtout lorsqu'on
3 regarde ce qui se passe autour de nous et lorsqu'on
4 regarde un peu, là, le... je dirais le... la
5 précarité de l'environnement et du climat.

6 Donc c'est une... c'est un bureau finalement qui
7 vient en soutien lorsqu'on doit traiter des
8 questions liées à l'environnement, aux ressources
9 naturelles et tout le processus de consultation
10 entre les gouvernements et nos communautés.

11 Au sein de l'Assemblée des Premières Nations,
12 nous avons également un réseau jeunesse, qui est
13 soutenu par des représentants et représentantes de
14 la grande majorité des Nations au niveau du Québec
15 Labrador. C'est un réseau qui est en fait un
16 secrétariat qui opère à l'intérieur même de
17 l'Assemblée des Premières Nations et qui tient des
18 rencontres... des rencontres annuelles qui
19 cherchent à impliquer le plus grand nombre de
20 jeunes possible.

21 Ce réseau a été en quelque sorte une
22 recommandation très claire qui avait été formulée
23 en deux mille un (2001), lors du tout premier
24 rassemblement des jeunes des Premières Nations du
25 Québec Labrador, un rassemblement qui s'était tenu

1 à ce moment-là à Waswanipi et qui avait rassemblé
2 près de trois cents (300) jeunes.

3 Je viens de faire le tour un peu du... de notre
4 terrain, si on veut. C'est un peu dans ce
5 contexte-là que nous opérons, l'Assemblée des
6 Premières Nations Québec Labrador que je représente
7 étant le noyau politique, mais soutenu avec les
8 travaux et la contribution des commissions dont je
9 viens de parler.

10 Il est clair que dans une deuxième étape,
11 lorsque nous aurons l'opportunité de nous présenter
12 devant vous, qu'il y aura des compléments
13 d'information qui seront beaucoup plus liés à votre
14 mandat que nous nous permettrons d'élaborer, de
15 documenter et éventuellement procéder avec... avec
16 des recommandations précises.

17 Je me permettrais peut-être à ce moment-ci,
18 parce qu'à mon sens c'est important, nous l'avions
19 indiqué le vingt et un (21) décembre dernier
20 lorsque la mise sur pied de la Commission a été
21 rendue publique par le premier ministre, nous
22 avons beaucoup insisté sur l'importance de ne pas
23 évacuer les raisons qui nous amènent devant vous ce
24 matin et ultimement la création même de la
25 Commission d'enquête que vous dirigez.

1 J'ai presque tendance à dire, "comment se
2 fait-il qu'on en soit rendu là?", une commission
3 provinciale sur la relation entre les membres de
4 nos communautés et certains services publics,
5 incluant les forces policières, mais aussi une
6 commission nationale qui traite d'un autre... d'une
7 autre situation extrêmement préoccupante et qui a
8 fait l'objet, comme vous le savez sans doute, d'une
9 grande mobilisation depuis plus d'une dizaine
10 d'années maintenant.

11 Nous sommes extrêmement heureux de constater que
12 dans le cas de cette commission nationale que les
13 travaux sont finalement amorcés, comme nous le
14 faisons cette semaine à Val-d'Or pour la Commission
15 que vous dirigez, et de toute évidence, nous
16 souhaitons, à la conclusion de ces deux (2)
17 démarches, qu'il puisse y avoir des recommandations
18 précises et qui vont dans le sens de corriger les
19 situations qui... qui méritent notre attention.

20 Je me permettrais peut-être juste de tenter de
21 situer un peu toute la période depuis l'émission
22 Enquête d'octobre deux mille quinze (2015) jusqu'à
23 la décision du gouvernement du Québec de mettre sur
24 pied la Commission que vous dirigez. À mon sens,
25 c'est des éléments extrêmement importants. C'est

1 des éléments très certainement sur lesquels nous
2 nous permettrons d'insister que la Commission que
3 vous dirigez se penche.

4 Il est sans doute utile de revenir sur les
5 événements qui ont éventuellement contribué à
6 forcer le gouvernement du Québec de prendre la
7 seule décision qui semblait sensée dans les
8 circonstances.

9 Les révélations de l'émission Enquête en octobre
10 deux mille quinze (2015) ont mis le Québec en état
11 de choc en levant le voile sur des cas d'abus de
12 force et d'abus physique de la part de policiers de
13 la Sûreté du Québec.

14 Devant la gravité des faits allégués et suite au
15 sentiment d'urgence pour une mobilisation
16 immédiate, l'APNQL a convoqué une réunion d'urgence
17 à Val-d'Or le vingt-sept (27) octobre dans le but
18 1) d'apporter leur soutien à leurs soeurs et
19 d'exprimer leur solidarité, et 2) d'identifier
20 toutes les actions politiques et autres pour que
21 justice soit faite.

22 Les chefs présents ont convenu d'interpeler
23 directement le chef du gouvernement, son premier
24 ministre, qui a éventuellement accepté de
25 rencontrer l'APNQL, rencontre qui s'est tenue à

1 Montréal le quatre (4) novembre deux mille quinze
2 (2015).

3 Le quatre (4) novembre deux mille quinze (2015),
4 l'APNQL, à l'invitation du premier ministre,
5 participe à une rencontre devant permettre au
6 Québec de répondre à ce que nous pouvions
7 maintenant appeler "la crise de Val-d'Or".

8 Ce qu'il en ressorti... ce qu'il ressortira de
9 cette rencontre, au-delà d'une série de mesures
10 annoncées par le Québec notamment pour rétablir la
11 confiance, c'est la nomination d'une observatrice
12 indépendante pour assurer l'intégrité et
13 l'impartialité des enquêtes qui sont en ce moment
14 confiées à la SPVM. Le gouvernement propose
15 également, dans le cadre de ces discussions, une
16 plate-forme tripartite sur la qualité des relations
17 entre les corps policiers et les Autochtones.

18 C'est le vingt-trois (23) novembre deux mille
19 quinze (2015) que la proposition de plate-forme
20 sera discutée plus en substance entre l'APNQL et
21 les ministres Kelley et Moreau, qui étaient alors
22 aux commandes de la Sécurité publique.

23 La proposition ne fait pas l'unanimité chez les
24 chefs, qui réitèrent leur demande pour que soit
25 instituée une commission d'enquête indépendante,

1 jugeant que c'était la seule avenue qui pourrait
2 contribuer à faire la lumière sur les cas d'abus de
3 la part de policiers chargés d'assurer la sécurité,
4 la paix et l'ordre.

5 Cette rencontre permettra aussi au Québec
6 d'accepter une demande de l'APNQL pour que soient
7 associés à l'enquête menée par la SPV... par la
8 SPVM deux (2) enquêteurs issus des forces de police
9 des Premières Nations.

10 En décembre deux mille quinze (2015), lors d'un
11 caucus régional à Gatineau, les chefs de l'APNQL
12 appuient à l'unanimité une résolution demandant au
13 Québec d'instituer selon ce qui est prévu par la
14 Loi une commission d'enquête indépendante sur les
15 relations entre la Sûreté du Québec et les
16 communautés autochtones, position transmise la
17 journée même au premier ministre Couillard.

18 La demande essuie une fin de non-recevoir, le
19 gouvernement jugeant que l'Enquête nationale sur
20 les femmes autochtones assassinées ou disparues
21 annoncée presque au même moment par Ottawa disposait
22 de la marge de manoeuvre nécessaire pour se pencher
23 sur le cas de Val-d'Or. La position des chefs est
24 maintenue et le sera évidemment jusqu'à l'annonce
25 du vingt et un (21) décembre dernier, qui confirme

1 les travaux que vous entreprenez depuis hier.

2 Entre-temps, il y a aussi la décision, en avril
3 deux mille seize (2016), notamment suite à un
4 deuxième reportage, de poursuivre la démarche
5 d'enquête de la SPVM dans le cadre d'une deuxième
6 étape d'étude et d'analyse de plaintes. Nous
7 comprenons que cette seconde étape est en cours et
8 qu'il est difficile de déterminer quand elle
9 prendra fin.

10 Après plusieurs mois d'attente, la Direction des
11 poursuites pénales... poursuites criminelles et
12 pénales annonce être en mesure de soumettre son
13 rapport de l'étape 1 et conclut à deux (2)
14 accusations sur trente-sept (37) dossiers. C'est
15 la consternation, voire la colère au sein de nos
16 communautés.

17 Quelques jours plus tôt, l'observatrice
18 indépendante nommée par le gouvernement, M^e Fannie
19 Lafontaine, dépose également son rapport.
20 Au-dedans de... au-delà de l'impartialité des
21 enquêtes menées par la SPVM, que l'observatrice
22 confirme, elle soulève aussi des questions
23 fondamentales qui ne relèvent pas de son mandat.

24 Il y aura aussi les conclusions d'une étude
25 menée par mesdames Belleau et Sylvestre et par

1 l'Observatoire sur les profilages, déposées en
2 décembre deux mille seize (2016), qui mettent en
3 lumière les cas de judiciarisation de l'itinérance
4 à Val-d'Or, une situation qui implique aussi les
5 membres de nos communautés. L'étude y va à son
6 tour de recommandations pour que soient apportées
7 des mesures correctives.

8 Je me permets, Monsieur le Commissaire,
9 d'insister sur ces éléments, parce que l'APNQL que
10 je représente aujourd'hui a été mobilisée pendant
11 plus de douze (12) mois sur cette question-là.

12 Il n'y a pas une assemblée qui ait été tenue
13 sans que soient abordées les questions liées à la
14 période de treize (13) mois, depuis le... de
15 quatorze (14) mois plutôt, depuis les révélations
16 d'octobre deux mille quinze (2015) jusqu'à
17 l'annonce officielle de la Commission d'enquête, et
18 c'est très clairement une question que nous jugeons
19 essentielle d'aborder, à la lumière du constat
20 qu'ont fait autant la Direction DPCP que
21 l'observatrice indépendante, et dans les deux (2)
22 cas il a été jugé qu'il y avait des questions
23 extrêmement préoccupantes qui ne relevaient pas de
24 leur mandat respectif.

25 Donc, de toute évidence, on... on mise nos

1 espoirs sur vos travaux, et pour qu'on puisse avoir
2 des éléments de réponse, une multitude de questions
3 qui se posent.

4 Les commissions qui soutiennent nos travaux sur
5 un plan plus administratif sont informées qu'elles
6 devront également apporter leur contribution. Les
7 commissions sont disposées à venir participer à vos
8 travaux, peut-être dans le contexte d'une... d'une
9 deuxième audition qui va impliquer la participation
10 de l'Assemblée des Premières Nations Québec
11 Labrador, et comme je l'indiquais un peu plus tôt,
12 nous serons très certainement disposés à vous
13 présenter un portrait le plus complet possible
14 d'une situation que nous jugeons totalement
15 totalement inacceptable.

16 Il y aura sans doute des questions, mais je
17 voudrais quand même conclure en disant ceci : je
18 peux aujourd'hui confirmer que j'ai passé plus de
19 la moitié de ma vie à essayer de faire valoir ce
20 que je considère comme étant des droits
21 fondamentaux de nos peuples. Je suis très
22 certainement plus convaincu aujourd'hui que je ne
23 l'étais au premier jour.

24 On dit que l'éducation c'est... c'est une
25 réalité de toute une vie. Donc je continue,

1 continue à apprendre, je continue à écouter, et
2 surtout, l'écoute me permet d'être encore plus
3 convaincu de la justesse des représentations qui
4 sont faites depuis hier et qui seront faites tout
5 au long de vos travaux.

6 Et j'ajouterais également ceci : pendant les
7 trente (30) dernières années, j'ai toujours, et je
8 le dis très humblement, j'ai toujours réussi à
9 faire la différence entre ce qui m'interpelle sur
10 le plan personnel et ce qui m'interpelle sur le
11 plan politique comme chef de l'Assemblée des
12 Premières Nations.

13 Entre octobre deux mille quinze (2015) et le
14 vingt et un (21) décembre deux mille seize (2016),
15 je peux dire que je n'ai jamais été aussi secoué
16 dans cette tentative de mettre de côté mes
17 sentiments personnels et en même temps de démontrer
18 tout le respect qui se doit à mon rôle comme chef
19 de l'Assemblée des Premières Nations du Québec
20 Labrador.

21 Il y a eu des moments extrêmement pénibles et il
22 y a eu des moments où, je peux vous l'avouer
23 aujourd'hui, où la colère a pris le dessus sur
24 l'émotion. Je me disais, "comment se fait-il qu'on
25 puisse normaliser, presque, ce genre de situations,

1 qu'on puisse balayer du revers de la main des faits
2 qui démontrent l'existence d'un système qui n'est
3 pas juste, d'un système à deux (2) voies et qui
4 traite la majorité d'une façon et la minorité d'une
5 autre?".

6 J'ai été interpellé à ce point-là, et pourquoi je
7 vous en fais part ce matin, c'est que je me mets à
8 la place des personnes qui sont peut-être
9 hésitantes à se présenter devant vous, parce que
10 ç'a été démontré à travers d'autres commissions,
11 dont celle de la vérité et de la réconciliation,
12 que souvent, trop souvent, la victime est celle qui
13 est visée, et c'est une réalité et un sentiment qui
14 a habité celles qui ont osé se présenter devant la
15 caméra en octobre deux mille quinze (2015) pour
16 témoigner de leur... de leur récit. Un exercice
17 pénible, douloureux, émotif.

18 Et je me mets à la place des personnes qui vont
19 suivre vos travaux au cours des prochains mois et
20 je me permets, en terminant, d'insister pour que
21 ces personnes-là lèvent le voile si elles ont des
22 histoires à partager, des récits, aussi pénible et
23 aussi douloureux que ce soit. Je les encourage de
24 le faire.

25 Nous avons une opportunité, vous nous donnez une

1 opportunité de passer à cette étape extrêmement
2 importante.

3 Soyez assuré que malgré la somme des
4 frustrations accumulées pendant plus d'un an que
5 aujourd'hui je m'engage à contribuer à l'avancement
6 de vos travaux, sans négliger, sans négliger
7 l'importance des situations qui nous sont
8 rapportées.

9 J'ai prêté serment un peu plus tôt. Donc je
10 prête serment de vous transmettre la vérité de la
11 façon que je la reçois. Merci beaucoup.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Merci, Chef Picard. Il est évident, je pense,
14 que... qu'une collaboration est essentielle entre
15 la Commission et les communautés autochtones, en
16 particulier l'Assemblée des Premières Nations
17 Québec Labrador.

18 Je suis très heureux que vous offriez votre
19 collaboration, parce que la valeur de la
20 Commission, la valeur des recommandations qui
21 seront issues des travaux de la Commission va
22 dépendre largement de la participation qui aura été
23 apportée.

24 De notre côté, on est très conscient, nos
25 équipes, les procureurs, les gens des enquêtes, du

1 support, des... nos coordonnatrices aux relations
2 avec les Autochtones, que ce soit les communautés,
3 les Autochtones en milieu urbain, les Centres
4 d'amitié, nous sommes très conscients que c'est pas
5 nécessairement facile.

6 Nous invitons les gens à nous fournir les
7 renseignements qui nous permettront d'arriver à des
8 recommandations basées sur la réalité, de façon à
9 améliorer les choses, de faire cesser les
10 traitements différents, la discrimination, la
11 violence.

12 D'un autre côté, nous sommes conscients qu'il
13 nous faut aussi aller au-devant des gens, et c'est
14 commencé, nous faisons notre possible pour le
15 faire, et ce sera important aussi d'apporter un
16 support aux témoins.

17 Nous sommes très conscients que beaucoup de gens
18 auront des choses pénibles à raconter, auront
19 besoin de support au moment des enquêtes, au moment
20 des témoignages et même après, et soyez assuré que
21 nous en sommes conscients et que nous ferons notre
22 possible pour le faire.

23 Je vous remercie beaucoup de votre collaboration
24 et n'hésitez pas, si vous avez des suggestions, des
25 questions ou quoi que ce soit, soit vous-même ou

1 par votre procureure, M^e Bordeleau, à communiquer
2 avec la Commission, notre Service juridique, les...
3 tous les secteurs de la Commission. Nous sommes en
4 fait... nous existons dans le but de tenter de
5 trouver des solutions à des problèmes qui ont été
6 soulevés, puis il faut les documenter, les analyser
7 et arriver à des recommandations.

8 Alors je sais pas si M^e Leblanc aurait des
9 précisions à vous demander ou si M^e Bordeleau aurait
10 des choses à ajouter.

11 **M^e CHRISTIAN LEBLANC :**

12 En fait, sans avoir une question spécifique,
13 j'aimerais peut-être référer au document que
14 M^e Bordeleau nous avait... m'avait fait parvenir,
15 qui est si vous voulez un canevas, si on veut, des
16 sujets que vous entendiez aborder, et je voulais
17 voir avec vous, il y a un point 3 qui est intitulé
18 « Racisme systémique » à l'intérieur duquel il y a
19 plusieurs sous-sujets. Ça m'apparaissait des
20 choses intéressantes. Je voulais voir avec vous si
21 vous vouliez en parler maintenant ou à une autre
22 occasion. Il m'apparaissait que vous aviez
23 peut-être pas... peut-être certains de ces
24 sujets-là que vous avez abordés, d'autres peut-être
25 pas.

1 Alors c'était peut-être l'objet de ma question,
2 voir si vous vouliez aborder cette question-là
3 maintenant.

4 **CHEF GHISLAIN PICARD :**

5 Bien, écoutez, on pourrait sans doute passer une
6 audience complète sur la notion de racisme
7 systémique. Je me permettrais quand même d'y
8 référer, parce qu'à mon sens c'est une... une
9 question qu'on a cherché à éviter jusqu'à la
10 dernière minute. Je pense que c'est important de
11 garder le cap sur des aspects qui me semblent
12 fondamentaux dans vos travaux.

13 On peut peut-être avoir autant de définitions
14 qu'il y a de personnes dans la salle aujourd'hui
15 par rapport à cette notion-là, et à mon sens, la
16 meilleure contribution que nous pouvons apporter à
17 cette réflexion-là, c'est d'y aller avec ce que
18 nous considérons comme étant des cas peut-être
19 flagrants de situations qu'on peut peut-être placer
20 sous... sous le chapitre de "racisme systémique".
21 C'est ce que nous nous engageons à faire, à
22 produire, avec des exemples précis.

23 Écoutez, il y a... je demeure sur la Rive-Sud de
24 Montréal. J'ai trois (3) filles à Kahnawake - je
25 veux pas vous partager toute ma vie, mais juste

1 pour vous situer - et donc je suis en contact
2 fréquent avec la communauté, parce que j'y ai
3 également un bureau un peu plus modeste que celui
4 que nous avons à Wendake, qui est notre principal
5 centre d'activité comme Assemblée des Premières
6 Nations. Et il nous arrive régulièrement,
7 c'est-à-dire il... des fois, au travers d'une
8 conversation... une conversation que... des gens
9 qu'on rencontre comme ça, que nous soient
10 rapportées des situations où les gens, en raison de
11 leurs origines ou même en raison de la langue,
12 comme plusieurs de nos communautés parlent
13 l'anglais comme langue seconde, des situations qui
14 sont rapportées, et je pense qu'on pourrait passer
15 des minutes et des heures à je veux dire présenter
16 des cas comme ceux-là, ce que je ne ferai pas
17 aujourd'hui.

18 Tout simplement pour dire que la question de la
19 discrimination, la question du racisme systémique,
20 pour nous c'est très clair que c'est une réalité
21 avec laquelle nous devons composer, et de façon
22 plus importante, c'est une réalité à laquelle nous
23 devons apporter des corrections, parce qu'il y a
24 très très clairement un fossé entre celui ou celle
25 qui reçoit les services et celui ou celle qui est

1 appelé(e) à les dispenser, et à mon sens, là, il y
2 a... il y a aucune... aucun doute là-dessus. Et
3 c'est quelque chose que nous comptons documenter et
4 revenir là-dessus de façon un peu plus... un peu
5 plus précise avec... avec des références et
6 surtout des recommandations.

7 **M^e CHRISTIAN LEBLANC :**

8 Oui, ça complète...

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 M^e Leblanc.

11 **M^e CHRISTIAN LEBLANC :**

12 Ça complète en ce qui me concerne, Monsieur le
13 Commissaire.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 M^e Bordeleau, est-ce qu'il y a des choses que vous
16 auriez aimé nous dire? Non. Quant aux autres
17 procureurs, des choses, des précisions? Non.

18 Alors je vous remercie, M^e Leblanc. Est-ce que vous
19 avez d'autres témoins pour ce matin?

20 **M^e CHRISTIAN LEBLANC :**

21 Bien, c'est-à-dire que non. Nous avons donc deux
22 (2) témoins prévus pour l'après-midi. J'ai vu
23 madame Polson qui est déjà présente, mais comme
24 j'ai besoin de la rencontrer en préparation de son
25 témoignage, donc on va... on va procéder tel que

1 prévu à treize heures trente (13 h 30) avec madame
2 Verna Polson.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Treize heures trente (13 h 30). Alors on va
5 suspendre jusqu'à treize heures trente (13 h 30).
6 Alors je vous souhaite une bonne fin d'après-midi.
7 Au plaisir de vous revoir cet après-midi.

8 Merci beaucoup, Chef Picard. Nous avons
9 beaucoup apprécié votre présence et votre
10 présentation, qui pourront nous aider et nous guider
11 dans les mois à venir et l'année et quelques. Alors
12 merci encore. Bonne journée.

13 **LA GREFFIÈRE :**

14 Veuillez vous lever. L'audience reprendra à treize
15 heures trente (13 h 30).

16 Et le témoin ne dit rien de plus.

17 SUSPENSION

18 -----

19 REPRISE

20 **LA GREFFIÈRE :**

21 La Commission d'enquête sur les relations entre les
22 Autochtones et certains services publics du Québec,
23 présidée par l'Honorable Jacques Viens, est ouverte.
24 Veuillez vous asseoir.

25

1 **L'HONORABLE JACQUES VIENS (LE COMMISSAIRE) :**

2 Alors bonjour. Bon, alors Maître Leblanc, pouvez-
3 vous nous indiquer quel est le programme de l'après-
4 midi?

5 **Me CHRISTIAN LEBLANC,**

6 **PROCUREUR EN CHEF DE LA COMMISSION :**

7 Oui, Monsieur le commissaire. Donc, on va commencer
8 l'après-midi avec madame Verna Polson, Grand Chef du
9 Conseil tribal algonquin. Et on entendra ensuite
10 monsieur David Kistabish, le Chef du conseil de
11 bande de Pikogan.

12 So, the next testimony will be in English, Sir
13 commissionner. So, I'd like to invite madame Verna
14 Polson to come in the front with I think your...

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Vice-Chief...

17 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

18 ... Vice-Chief...

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 ... Jimmy Hunter?

21 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

22 Yes.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Good afternoon, Chief Polson.

25

1 **MME VERNA POLSON :**

2 Good afternoon.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Good afternoon, Vice-Chief Hunter.

5 **M. JIMMY HUNTER :**

6 Good afternoon.

7 -----

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

1 Verna Polson
2 Grand Chief of the Algonquin Anishinabeg
3 Assermentée

4 -----

5 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

6 So madame Polson, you have prepared a PowerPoint...

7 **MME VERNA POLSON :**

8 Yes.

9 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

10 ... to make your presentation? So...

11 **MME VERNA POLSON :**

12 Yes.

13 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

14 ... we have the first slide available, so I'll let
15 you start your presentation.

16 **MME VERNA POLSON :**

17 Thank you. Thank you, mister Leblanc, chief of
18 counsel. Thank you, Honorable Jacques Viens,
19 commissioner, for inviting me and giving me an
20 opportunity to come to speak.

21 Today, I'm just going to give a presentation of
22 what our Tribal Council presents to our nation,
23 our... the history of our Tribal Council. And
24 today, I have Vice-Grand Chief Jimmy Hunter besides
25 me who will assist me and support me on the
26

1 presentation today.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Both of you are welcome, very welcome.

4 **M. JIMMY HUNTER :**

5 Thank you.

6 **MME VERA POLSON :**

7 (Inaudible) algonquin remarks?

8 **M. JIMMY HUNTER :**

9 Okay. (En langue amérindienne) So thank you very
10 much. My name is Jimmy Hunter and I'm the Vice-
11 Grand Chief of the Tribal Council and I come here to
12 assist the Grand Chief, to sit beside her and any
13 way, if she want me to intervène, I will be gladly
14 to do so, so megwetch.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Megwetch. Thank you for...

17 **MME VERA POLSON :**

18 Thank you.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 ... being here.

21 **MME VERA POLSON :**

22 Thank you. Um, I'll give you our history on myself,
23 of who I am, to let the audience know who I am. My
24 name is Verna Polson. I was elected last September
25 as Grand Chief. This is my first term as Grand

1 Chief. I was in term Grand Chief two (2) years
2 prior to that. I live in Kebaowek First Nation,
3 which is located in Kipawa, Québec area. I have two
4 (2) children and a husband that truly supports me
5 through my political work that I'm doing. It's not
6 easy being a woman politician at times, but we have
7 a great table of Chiefs that supports me and helps
8 me, guides me through the process that has to be
9 done and to bring our issues to the forefront, the
10 best that I can. So, I'm honored to be here to
11 present our Tribal Council.

12 There's much work ahead that we need to talk
13 about, not only to you, Commissioner, but to Québec
14 itself. The audience needs to know who we are, the
15 Anishinaabe people on the territory. I think it's
16 important that they understand our values and our
17 traditional ways, the way we live and we have to
18 understand one another and work together on
19 bettering our communities and our members throughout
20 the territory. It's going to take a lot of work,
21 but this is a great step for us. It's sadly to say
22 that it has to come to this point when a crisis
23 happened with our people, you know, and I really
24 hope that something concrete that comes out of this,
25 that the hard work that they're going to be going

1 through for the next few months and the next few
2 weeks, and then in September, it continues.

3 So in my heart, I feel glad, happy to be here
4 and to have the opportunity to have that voice to
5 say, express myself and to say "Thank you" to the
6 Commissionner and to all of you that are working
7 here today and helping us to get our voice out
8 there. I really appreciate that.

9 So, that being said, I'll start the PowerPoint
10 and give you a quick history on our Tribal Council.
11 In nineteen ninety... Okay. Before the creation of
12 the... before the AANTC creation, technical services
13 were offered by a division of the Public Works of
14 Canada through INAC. These services were delegated
15 to the Tribal Council and created by the federal
16 government.

17 Our Tribal Council was created in August of
18 nineteen ninety-two (1992) with the five (5) member
19 communities : Abitibiwinni, which is Pikogan, Eagle
20 Village, which is Kebaowek First Nation,
21 KitiganZibi, and Lac-Simon, and Long Point.

22 In nineteen ninety-six (1996), the Tribal
23 Council offerered technical and advisory services :
24 engineer, architecture and technician, construction,
25 human resource advisor. Advisory, sorry.

1 In nineteen ninety-nine (1999), Kitcisakik
2 became the sixth member of the community to join the
3 Tribal Council. In the year of two thousand (2000),
4 at the AGA held in Lac-Simon, Wahgoshig - which is
5 an Algonquin community, is located in Ontario -
6 became a political member as well.

7 In two thousand one (2001), the Tribal Council
8 moved to its current location, which is located in
9 KitiganZibi, near... beside Maniwaki, Québec.

10 In two thousand three (2003), add the services
11 of information agent and economic development
12 officer.

13 In two thousand four (2004), a civil engineer is
14 hired, upgraded from technicians.

15 In two thousand thirteen (2013), economic
16 development officer replaced with the policy
17 analyst/writer.

18 Organizational Chart. So our members are on
19 top. We work for our members, our community
20 members. And then, there's the board of directors
21 that's formed and in our office, we have a general
22 director, executive secretary, secretary
23 receptionist, and then, our technical area, services
24 that we provide to the community, as engineers,
25 construction technicians, architecture technicians,

1 capacity building, information officer, human
2 resource advisory, policy analyst/writer.

3 Administration. Administrative sector. Six (6)
4 full status member communities: Abitibiwinni, which
5 is (inaudible), Kebaowek, Kitcisakik, KitiganZibi,
6 Lac-Simon, and Long Point. We also provide
7 technical services to also Timiskaming First Nation.

8 The government... the govern by the board of...
9 governed by the board of directors made up of
10 administrators from the member communities, usually
11 of directors, so there's six (6), seven (7)
12 directors that sits on this board with our general
13 director from the office.

14 Our services adapted to the needs of the
15 community. Administration, technical service,
16 capacity building. These are all our... all the
17 people that work at our office. So we have a pretty
18 good group, but still, we're lacking very much a
19 founding to give them more services that the
20 community needs to meet each community.

21 So our general director is Norm Odjick and his
22 responsibilities are overall functionng of the
23 office, including staff related issues, budgeting,
24 internal policies, and finance. He also reports to
25 the board members, provides management and finance

1 advice to the members of each community, supports
2 the political section. He also represents the
3 Algonquin Nation within internal organizations such
4 as the exclusive... sorry, I had that little drink.
5 Executive Council of Québec, the DG's and Native
6 benefit plans, and he does much more than what's on
7 this board. He's been a very big help for me on my
8 political side due to some of our staff is on sick
9 leave or other things that come up, family issues,
10 so Norm Odjick's been really a great asset for me to
11 continue my role as Grand Chief. Like I forget my
12 Vice-Grand Chief as well.

13 And here is one of our engineers, Claude Rollin,
14 which is a fantastic worker that provides many
15 different services in all of our communities, which
16 he's become sometimes overwhelmed of the demands
17 that have to be done in each community, but he's a
18 very, very good worker. So, he... what he does it
19 the urban planning and he does many different
20 studies like water resources, potable water and
21 treatment, environmental studies, impact
22 assessments, roads, bridges, ditches, water waste,
23 garbage disposal, landfill, and it continues on :
24 sewage treatment plants, design, maintenance, et
25 cetera. Project manager of construction,

1 supervision. So you see, his job description is
2 quite overwhelmed at times I'm sure and we need the
3 help to bring in more people to help our staff that
4 are overworked, you know, to bring in more dollars,
5 to hire other people to help them in their tasks
6 that they have to do for the communities.

7 And we also Doug Odjick, construction
8 technician. He performs... his job description also
9 is very huge. The guys that work there, they
10 really... I really pad them on the back of what they
11 give to the communities, the services that they do
12 for our communities. He's performed conformance
13 inspections for housing and community buildings,
14 provides building conformance code information,
15 provides cost estimates of community projects,
16 produces preliminary concept designs for residential
17 and community buildings.

18 So you see, just the list all of our people that
19 does the work, you know, it's like our people are
20 so... they have so much talent how they can work in
21 different areas and do different tasks. And when I
22 go through this list, through this PowerPoint and I
23 just want to hug them and, you know, congratulate
24 them on the work they do for our community.

25 And we also have an architecture technician Rene

1 Boulet. He develops exclusion plans for the
2 residential projects... Sorry, I have a cold too.
3 Plans for institutional and commercial projects,
4 develops construction specifications and calls for
5 tender documents, performs site inspections and
6 follow-ups on the construction projects, provides
7 cost estimates.

8 Georges Lafontaine, information officer. Makes
9 sure that the information is circulated between the
10 Tribal Council and our community members, gathers
11 information that could be of interest for the
12 communities and dispense it, maintains the Tribal
13 Council's website. He's also in charge of the
14 newsletter, which we have just distribute one, I
15 think it was before the Holidays, and we're hoping
16 to have one like every three (3) to four (4) months
17 yearly. If he makes sure that the Tribal Council is
18 known by other organizations. Throughout Québec and
19 the federal government.

20 Kristy Whiteduck, human resources advisor. She
21 assists in the interview process, she goes to the
22 communities and help them with the screening of
23 candidates, interview questionnaires, statements of
24 qualifications, job posting, post-interviews, appeal
25 processes. Human resources advisor can be part of

1 the selection board as well. She also can help
2 build a salary scale, can give information on work
3 norms as well.

4 Lynn Whiteduck, policy writer/analyst. Assists
5 the member communities in the development of
6 policies for the services under their
7 responsibility. She also is responsible for
8 supporting policy discussions within the member
9 communities. And she also provides advice in all
10 aspects of the various policies to be implemented.
11 This is where we have a major problem with funding
12 administration sector. We've been running on the
13 same surplus for quite some time now. So, based
14 from the INAC Tier 2 three hundred and fifty
15 thousand (350,000), it's not three hundred and fifty
16 dollars (\$ 350), because there's a zero (0) missing,
17 I just want to make sure that... it's three hundred
18 and fifty thousand dollars (\$ 350,000) to cover all
19 administration, capacity building and overhead
20 costs.

21 Technical services funded separately. So, for
22 the administration section and the political section
23 is totally different. There's no annual indexation,
24 the same annual budget year after year, and that
25 becomes a very big problem at our Tribal Council to

1 move things forward to, like I said, to help our
2 community... our communities when they need our
3 services.

4 Surpluses must be spent in the program it was
5 generated in. Before, there was... used to be
6 flexibility, now, there's none and...

7 Cannot use funds for political activities or
8 advocacy. And that's what I was talking about. Our
9 political structure, our political section is
10 suffering major lack of funding. We've been trying
11 to meet with the Québec government on this, so we're
12 hoping that something that they hear means loud and
13 clear that we need to resolve this issue. We need
14 this.

15 Services delivered at no cost to the
16 communities. So, we don't charge the communities
17 the services that the Tribal Council do for each
18 community that are members of our Tribal Council.

19 Seven (7) member communities : Abitibiwinni,
20 which is Pikogan, Kebaowek, Kitcisakik, KitiganZibi,
21 Lac-Simon, Long Point and Wahgoshig. The Tribal
22 Political Council made up of 12 members, including
23 the Chiefs of the member communities and a Grand
24 Chief, Vice-Grand Chief, and representatives for the
25 Elders, Women and Youth, report to the membership

1 annually during the annual political assembly. The
2 Grand Chief, Vice-Grand Chief and the
3 representatives are elected by the grassroots
4 membership in the member communities every 4 years
5 governed by the interim political structure.

6 So here are the names of our political bodies
7 at our Tribal Council : Myself, Grand Chief Verna
8 Polson, Vice-Grand Chief Jimmy Hunter from Long
9 Point, Elder Representative Pierre Papatie from Lac-
10 Simon, Women's Representative Kathleen Jerome from
11 Long Point First Nation, our Youth Representative
12 Trishia Hazelwood from also, from Long Point First
13 Nation.

14 Members of the Political Council. Chief David
15 Kistabish - AbitibiwinniPikogan. Chief Lance
16 Haymond - Kebaowek First Nation. Chief Adrienne
17 Anichinapeo - Kitcisakik. Jean-Guy Whiteduck -
18 KitiganZibi. Chief Adrienne Jerome - Lac-Simon.
19 Acting Chief Elvis Chief - Long Point. And Chief
20 Joel Babin from Wahgoshig.

21 Funding, political sector. Not eligible for
22 funding from the federal or provincial government
23 operated off of the previous accumulated
24 administrative surplus from when there was
25 flexibility. Annual political assembly is not

1 funded either. Unable to meet the needs of our
2 members, communities and membership due to the lack
3 of funding. Increasing demands for collaboration
4 with the government and organizations.

5 Our challenges, political sector. Oh, okay, you
6 did change it, sorry. No dedicated support staff,
7 administrative staff must perform double duties and
8 support both sectors. And this is what I was
9 talking about earlier with our general director.
10 They're overloaded with duties, that's what I need
11 on my section of the political body.

12 Funding will most likely be exhausted during the
13 (twenty eighteen - nineteen) 2018-19 fiscal year.
14 Political council and members frustrated with the
15 unabling (sic) to meet the needs of the membership.
16 Increased in demands by the government with no
17 finance support to meet these responsibilities. So
18 I think I went over that a while ago how I felt, how
19 we don't get support from the government for funding
20 and how our... staff is being overworked, who the
21 past that has to be done for our members.

22 Not all communities have a local police officer.
23 Now, we're getting into the challenges that we face
24 as well, you know, as our Tribal Council and our
25 communities.

1 Local police forces underfunding. And I think
2 that's going to be addressed many times and this is
3 where a lot of our police officers become
4 overwhelmed, stressed. They just don't have the
5 funding and I don't understand why they're not paid
6 equally at the SQs are in this province, which is
7 not fair. They're still providing the same services
8 and they need more funding, better equipment, better
9 lodging for all of our communities. And we also
10 have some communities that don't even have police
11 force. The SQ works with the communities, but when
12 there's a crisis that happens, it takes too long for
13 them to respond or it takes too long for them to
14 come into the communities and assist of what the
15 crisis that's taking place at that time, you know.
16 We need to keep our people safe, so it's important
17 that something has to be done with the police
18 services in our communities. They have to have more
19 funding, they have... I'm sure I'm not the only one
20 that's going to going on on this problem in each of
21 our communities, but I think it's important that we
22 need to really look at this and I know Chief Picard
23 has been much work on this throughout the years and
24 all the local police... local leadership, so I
25 really hope that they get the funding and the... and

1 everything that comes with that.

2 There's just so much... is missing from this.

3 Our people needs to be safe in their community, they

4 need that security in their community and if they

5 don't have the proper help, how do you expect us to

6 get the help, you know? We need these services, the

7 police services, the health care, social services,

8 we need all these services to help our people, to

9 heal our people, you know? And like I said earlier,

10 it's too bad it has to happen this way when a crisis

11 occurs up to a First Nation. And then, we get

12 noticing, and then, all this is put together. The

13 commissioners and everything, you know, it saddens

14 me, but it is today and I really, really hope

15 something concrete that comes out of this in the

16 next few months and in the next year, you know?

17 This is something that can't be pushed aside

18 anymore. Our people need to heal and in... it just

19 saddens my heart when I speak for our people to...

20 how many people are hurting today of the suicide,

21 drugs, alcohol abuse, you know? And all the

22 violence that's taking place. We need to help our

23 people. And I know that there's steps that we need

24 to take and we'll get there. We'll get there,

25 because I believe in our leadership that's around

1 our table. Not only the Algonquin Nations, but
2 throughout Québec, we have very strong leadership
3 that speaks for their, the people, and they want the
4 same...the safety of their people.

5 So all this that's on this PowerPoint,
6 communities without a local police force, you know?
7 The lack of funding, you know? That list could be
8 so long, but we made it short, because you know and
9 I know what's missing in our communities. And I
10 didn't mean to cry. It's just when I talk about the
11 people, of what they're going through, you know,
12 it's heart-breaking, you know? I'm the Grand Chief
13 of the Algonquin Anishinabeg Nation, I just want to
14 do more for them, you know, to support them in any
15 way I can. And this is why I'm here, to try to help
16 our people, not only in our communities, but the
17 urban settings also. Many of our people live in
18 Val-d'Or and Maniwaki, you know, and Gatineau, you
19 know? They also need that security, you know, when
20 they come back home and visit their family, you
21 know? We need the proper policing. Our policing
22 needs the proper equipment, radios, you name, the
23 list goes on, right?

24 And justice. That's another big challenge that
25 we face on a daily basis. Our people needs the

1 justice. Discrimination. Our people face
2 discrimination almost on a daily basis, because of
3 the color of the skin. I've been raised on a
4 reserve all my life. I went to a French school, so
5 I know what it feels like to be discriminated,
6 because of the different color of my skin. It's
7 something that sticks with you for a long time, but
8 then, you try to teach your children: Don't
9 discriminate anybody no matter what the color of
10 their skin is or what language they speak. We need
11 to respect one another and it's something that stuck
12 with me since I was small, since I was young, you
13 know? I see a lot of my friends. I had family and
14 friends that white skin, long hair, blue eyes, they
15 never got discriminated like I did in school,
16 because of the color, you know? It comes long ways
17 and still today in the twenty-first century, we're
18 still dealing with discrimination and this needs to
19 stop. We're human, respect the next person. We
20 have to learn to work together, learn to
21 communicate, even though we speak different
22 language, you know? And we have to learn to live on
23 Mother Earth together. And even that's going to
24 take a long time! And I know that we can do it
25 together, you know, collect statements, our

1 testimonies that you're talking about, but we need
2 to do it together, we need to work together
3 absolutely, because our people - and not only our
4 people, your people - are also in pain, you know,
5 from discrimination, how it affects the family, how
6 it affects the person inside, so we really need to
7 continue these dialogues and our people, when they
8 go to jail, we need to have something for them to
9 come... when they come, when they leave that jail,
10 they need some kind of facility to continue helping
11 them to heal. The justice system needs to change.
12 They need to listen to our people. They don't help
13 to reform our... all the inmates. And they also
14 have difficulty to get good lawyers, legal advice.
15 That's another struggle, because we don't have the
16 money sometimes to get a good lawyer to help our
17 people and the struggles that they're dealing with.

18 We need to educate the justice system, members
19 on the... We need to educate, the history and
20 conditions of First Nation people that live here in
21 Québec of how we live in our communities and how
22 important it is for us to fight for our waters,
23 fight for our trees, fight for our land. We hunt
24 and fish for a reason, because this is where we...
25 this is where our food sources is, in the bush. And

1 sometimes, we're pointed as almost like terrorists,
2 but we're not terrorists, we're trying to save what
3 we have left, to provide for our families. That's
4 we're trying to do. And to save our drinking water,
5 because all of you drink the same water. We're
6 doing it not only for our generation to come, but
7 everyone's generation to come.

8 Communities would be better served by putting in
9 place sentencing circles for lesser crimes. This is
10 something... This is a huge... for lesser crime,
11 that we need to really have this circle with our
12 people that are have having difficulties to adjust
13 sometimes in the communities. It's a circle that we
14 can talk about what's taking place in a certain
15 individual's life and how they got there and we can
16 intervene, we can bring in a judge. We should be
17 able to bring in a judge, prosecutors, lawyers and
18 the families that are affected when a person does a
19 crime, a certain crime, not a big crime, but you
20 know, for theft or you know, smaller crimes. Sit in
21 a circle and understand that's who we are, because
22 sometimes, we just want to be heard, you know, we
23 just want that justice, equal justice.

24 Challenges faced by the Algonquin Anishinaabe
25 Nation Tribal Council. Health Services. Difficult

1 to access services in English. Lack of mental
2 health resources, despite huge needs. Lack of
3 mental health support leads to high suicide and
4 alcohol/drug dependency rates. Lack of
5 detoxification services. Lack of drug and alcohol
6 rehabilitation centres for youth. And the lack, the
7 rehabilitation centres for youth, I don't even think
8 there's one in Québec. I don't even know if there's
9 one in Canada. It's not only our adults who are
10 struggling with drugs and alcohol, it's also our
11 youth. And you've got to be eighteen (18) years old
12 to go to these facilities. And I think it's
13 important that we have rehabilitation centre also
14 for our youth, and not just one for each nation. I
15 think at least it should be a couple of them in our
16 nations to help our youth.

17 Difficult access of service such as dialysis.
18 And this is another thing. Our people with... who
19 are receiving dialysis, they have to travel so far
20 to get dialysis. They drive an hour and a half, if
21 not longer, to get their treatment every second day.
22 That's three (3) times a week out of your day. And
23 you're there all day. It takes to five (5)... it's
24 a five (5) hour treatment. And they travel this for
25 dialysis, we need something like this in our

1 community for the... our elders. Our elders, when
2 they receive dialysis, they do a lot of travelling
3 because this is what they have to do to get this
4 treatment and it's not fair for them. I think it's
5 important that we have something like this at our
6 health centers, our community health centers, you
7 know, to help them with this treatment.

8 Looking ahead, there is a huge need for
9 senior/palliative care with our aging population.

10 Social services. Social Services staff needs to
11 be educated on the realities of First Nation people.
12 Need for more First Nations people delivering these
13 services. Trust issues with the services providers.
14 Members feel providers lack empathy and compassion -
15 they feel judged.

16 And this is where it all comes. Youth
17 protection. When the mother and the father is
18 struggling with alcohol and drugs, do you think they
19 want to go help... they want to go see social
20 services or youth protection for help? No, the
21 trust isn't there. As me have a foster child
22 myself, I was taken away from my family, from my
23 mother. I was placed in a foster care. So now,
24 it's hard for our people to trust youth protection
25 and social services, because we see them as baby

1 grabbers, you know? They take your kids, they take
2 your kids from you. And then, you have a hard time
3 getting them back and I never had the opportunity to
4 go back to my family, my biological mother. I
5 stayed in a foster care, so I have, you know, I
6 lived through that, being a foster child, I was just
7 luckily that later on in my years, that my aunt and
8 uncle had adopted me and I went back to the
9 community, so I was very lucky for that. I was
10 raised in my community. But I think about, you
11 know, when I see my friends and my family struggling
12 with raising their children, and I always tried to
13 give them the best advice I can. "Go see social
14 services, they'll help you find help or get a
15 psychologist or whatever services you need in your
16 life" But they see this as that's no help.
17 "They're going to take my kids on me" So, the trust
18 isn't there. The trust, it's something that needs
19 to be worked on with the Youth Protection Services.

20 No more support from the parents, not
21 punishment. And that's a big one with the
22 conditions that the parents face, lack of
23 unemployment, lack of mental health services,
24 difficult of getting treatments, it is hard to
25 change conditions within the twelve (12) months.

1 And it's true, it's hard to change the conditions
2 you live in when there's no jobs in your community
3 and you don't want to leave your community, because
4 this is where you family are, you know, you feel
5 that you don't want to leave your family. Your
6 mother, your parents if they're still there. So,
7 they don't want to move and go get jobs from outside
8 of the community.

9 So there's a lot of work with the Youth
10 Protection Service. They need to work with the
11 First Nation people hands on. That's a must along
12 with social services. They got to understand, they
13 got to be educated how we live in our communities
14 and what our needs are. They need to learn our true
15 values of who we are as Anishinaabe people in our
16 communities. And once that's accomplished, whenever
17 would that be accomplished, our people, we live in a
18 better world, but it's going to take a lot of work
19 and I know there's a lot of communities, they are...
20 they have started this process already. And you
21 know, it's not easy to ask for help. Some of us,
22 it's hard for us to ask for help when we're having,
23 because we feel ashamed, you know? Anyways.

24 So, I think that's... is that it? And... And
25 lots of our... the poverty that our people face in

1 our communities comes, sometimes, most of the time,
2 with a lack of education. Our youth not having
3 access of the proper education, they need to have
4 the proper education. We need the funding to push
5 our youth forward to help our community, to come
6 back and help our community members and help our
7 elders and our men and our women and our children
8 and our communities.

9 The lack of funding for education, it has to
10 start there as well. We need to educate our kids to
11 continue their life in a good way. Without
12 education, you know, it's hard, or to get a job
13 after, you know, you know, to have that security of
14 a pay every week. So, we need absolutely more
15 funding. And we're in the twenty-first century and
16 we still have communities that have no access to
17 water and Hydro. Something's wrong with this
18 system. This isn't right. That has to change.
19 Basic necessities, that's all our people need
20 sometimes, you know? At least to start where these
21 communities don't have the access of water and
22 Hydro.

23 I can go on, you know, of our problems, but we
24 also have very successful people that are educated,
25 that pursue their education, pursue their careers.

1 It's not all bad. We have lawyers, we have
2 dentists, you know? The list goes on, but we... our
3 population is growing every year, you know? Our
4 children are having children, now, we're becoming
5 grand-mothers and grand-fathers, so our population
6 is growing. That means more demands. So we need to
7 work together. Help us... oh no, not "Help us",
8 we'll help you to understand who we are as
9 Anishinaabe people on territory of the Algonquin
10 Nation where we sit today.

11 So, you'll be hearing from me and probably most
12 likely in September again with a mémoire absolutely.
13 What I just wanted to do today is like I said, is to
14 introduce our Tribal Council of where we're located.
15 I'm sure... well, Kebaowek First Nation where I
16 live. I've been there now for twenty (20) years, is
17 at the South end of the territory near the border of
18 North Bay Ontario and then, we have Long Point,
19 which is located in (inaudible) area, which is
20 actually (inaudible). And then, we have our
21 communities here. Lac-Simon, Kitcisakik, Pikogan.
22 And then, we have Wahgoshig, which is located in
23 Ontario, by Madison, Ontario section, and then we
24 have KitiganZibi, located in the area of Maniwaki,
25 Québec. So, we're spread out on the territory.

1 It's a big area to cover at times, but I love all
2 the people on the territory, no matter what color
3 you are, no matter where you come from, I will
4 always find the time to talk, to sit and listen even
5 to your concerns. And I thank you for giving me
6 this opportunity to come here today and to express
7 my feelings. My emotions got a little bit, you
8 know... we're human, right? So like I said, when I
9 talk about the issues of my people, it comes from my
10 heart. So again, thank you for giving me this
11 opportunity to listen to me and I hope you have a
12 better understanding of who we are and where we're
13 located. Megwetch.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Megwetch, Grand Chief Polson. Thank you for
16 introducing your Tribal Council of Anishinaabe
17 Nation and explaining your challenges, the
18 challenges your communities are facing. It will be
19 of great help for us during our works to try to
20 understand you better and to try to find solutions
21 to at least some of your problems, of the challenges
22 you're facing.

23 I don't know if Maître Leblanc, you have some...

24 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

25 Yes...

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 ... (inaudible)?

3 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

4 ... Commissionner.

5 Madame Polson, I will have very small questions
6 maybe of precision. You mentioned the... all the
7 different communities that are member of the Tribal
8 Council. There's even one in Ontario. Is there any
9 other Algonquin community, either in Québec or in
10 Ontario, that you didn't mention or that are not
11 member of the Tribal Council?

12 **MME VERNA POLSON :**

13 Yes, there is nine (9) Algonquin communities in
14 Québec, two (2) in Ontario.

15 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

16 Okay.

17 **MME VERNA POLSON :**

18 The ones I didn't mention was Temiskaming First
19 Nation, which is also at the border of Ontario
20 border, of New Liskeard, Ontario and Barrier Lake.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Barrier Lake, yes.

23 **MME VERNA POLSON :**

24 And then, we have Golden Lake, which is in the area
25 of Pembroke, Ontario.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 In Ontario.

3 **MME Verna Polson :**

4 Yes, they're in Ontario.

5 **M. Jimmy Hunter :**

6 Wolf Lake.

7 **MME Verna Polson :**

8 Oh, and Wolf Lake First Nation, which is right
9 beside Kebaowek First Nation in Kipawa.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Okay.

12 **MME Verna Polson :**

13 Yes.

14 **Me Christian LeBlanc :**

15 You mentioned in your presentation, I think it was
16 in the political sector funding, you mentioned
17 increased demand from the government. I was
18 wondering what you were referring to. I had it and
19 I lost it, I'm sorry. I think it was in the
20 challenges. Okay. It's "Funding, political
21 sector". After the slide about the list maybe, I
22 could just... you could use mine or...? Is the one
23 I was referring to?

24 **MME Verna Polson :**

25 Okay.

1 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

2 You're mentioning increased demand. So, I
3 understood that you were referring to increased
4 demands by the government, but with no financial
5 support to meet those responsibility. Would you
6 care to explain what kind of demands we're talking
7 about in what sector?

8 **MME VERNA POLSON :**

9 Oh oh, in what sector?

10 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

11 Or is it in every sector?

12 **MME VERNA POLSON :**

13 In every sector. Absolutely, in every sector. A lack
14 of funding in every sector at the political
15 structure, at the political level. We can... we
16 need to find more funding for more support, support
17 to help us push the important files ahead, meaning
18 we need a lawyer for one. We don't have a lawyer at
19 our Tribal Council. We don't have the funds...

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 To have your own lawyer?

22 **MME VERNA POLSON :**

23 Our own lawyer to give us advice on any of...
24 anything that is taking place on our territory. And
25 the list goes on like, you know, when you have a

1 political body, like, for instance, like, the
2 government has deputy ministers which, you know, I'm
3 sure are paid very good money. And they have
4 assistance, you know? And what am I missing Jim?

5 **M. JIMMY HUNTER :**

6 Uh?

7 **MME VERNA POLSON :**

8 What am I missing? On the political section.

9 **M. JIMMY HUNTER :**

10 The consultants (inaudible).

11 **MME VERNA POLSON :**

12 Yes, consultants. We have no budgets, so we don't
13 have any access to any of that services at our
14 Tribal Council. We don't, we just don't have the
15 funding, so this is why we need an increase of
16 funding. We need to find funding for our political
17 sector.

18 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

19 From one year...

20 **MME VERNA POLSON :**

21 Does that answer your question?

22 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

23 Yes, yes, it does. I wanted to verify with you if
24 you were referring to one particular aspect or if it
25 was more generalized.

1 **MME VERNA POLSON :**

2 More, more.

3 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

4 Okay.

5 **MME VERNA POLSON :**

6 More.

7 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

8 You answered my question. And I understood as well
9 that your funding is remaining the same from one
10 year to the other, so, with the increase of
11 expenses, we understand what it means. Thank you
12 very much. Those were my questions,
13 Mister commissioner.

14 **MME VERNA POLSON :**

15 Do you want to talk about anything about sexual
16 assault?

17 **M. JIMMY HUNTER :**

18 Um?

19 **MME VERNA POLSON :**

20 Do you want to talk about anything about sexual
21 assault?

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 No. Vice-Grand Chief, would you like to say
24 something now?

25

1 **M. JIMMY HUNTER :**

2 But I guess at this time, I would just like to thank
3 the Commission for hearing us. I know the Grand
4 Chief talked about the Tribal Council and just a
5 little history about the Algonquin Nation, when I
6 first started in political... in politics, I think
7 it was around five thousand (5,000) membership of
8 Algonquin people in Québec, and now, I understand,
9 so we're seven thousand (7,000) now, we were one of
10 the third or second or third largest nation in
11 Québec.

12 And one thing I wanted to add to this Commission
13 was that was I see personally myself is a long time
14 now, is when it comes to politics with our Tribal
15 Council, with our Chiefs, is that other political
16 organization is in the area, like you take like
17 (inaudible) Témiscamingue for example and MRC's you
18 know, and the mayors of a town. And, because we're
19 talking about racism here. And I'm not saying
20 they're racists or anything there, but... and many
21 times, they talk about trying to work with First
22 Nation people, with the Algonquin people. I know I
23 went to a few meetings in Temiscamingue with the
24 mayor of Temiscamingue and Ontario side and Québec
25 side, and they talk about working with First Nation

1 people, with the Algonquin people.

2 And I noticed in Ontario side, Temiscamingue
3 shores, they put, the city of Temiscamingue showed
4 it, they put a welcome sign to their community in
5 three (3) languages : English, French and Algonquin.
6 But on the Québec side, I find them a little bit
7 discriminatory, because... the reason why I say
8 this, specifically in Temiscamingue, because when I
9 go back, after I pass Le Relais, there's going to be
10 a sign and it's going to be marked
11 « Temiscamingue ». And there's another one on
12 Ontario border, « Temiscamingue », and there's one
13 down by Temiscamingue, it's marked « Temiscamingue.
14 Welcome to Temiscaming. » And there's one right in
15 one way down the hill, the bush road, same kind of
16 sign, down when they says (inaudible). Why is it
17 that the only sign in the bush, where there's not
18 too many trafic, why is that MRC Temiscamingue put
19 an Algonquin word on that sign and did not put the
20 other signs with the Algonquin (inaudible)? This is
21 what I don't understand. I didn't have a chance to
22 ask them that yet, but I will eventually. Maybe
23 they have a good reason for doing that, I don't
24 know. Because is it because this sign is right next
25 to a one away? I don't know. So I mean, if you

1 really want to work with the Algonquin Nation, I'm
2 sure most of their Chiefs are willing to work with
3 the communities, because we have to live together.
4 Nobody is going back to Europe and we're not going
5 back in the bush like where we used to live. Where
6 we used to live, you know? So I think it would be a
7 good thing to really be serious about working
8 together in Abitibi-Témiscamingue with all the
9 communities. And I think by respecting one another
10 like that, I think we can avoid all those other
11 discrimination that happens within our population,
12 because the way I look at it, our young people,
13 they're not discriminated with one another, whether
14 they go to school together now and they don't...
15 they get along, the young people, it's mostly the
16 older ones that still discriminate to each other,
17 you know? I mean, because the reason I say is that
18 I don't live on a reserve for twenty (20) years now
19 and almost on a daily basis, I see discrimination
20 in... even the way people will treat you. Even the
21 people... even the way people will talk when they
22 see me, because they know I'm First Nation. So
23 these things have to change and I think we can avoid
24 all those other things that can... that's happening
25 within our society today, at least we can start here

1 in Abitibi-Témiscamingue. Because Abitibi-
2 Témiscamingue is a beautiful place to be, whether
3 wise and with all the lakes and the bush that we
4 still have left, we still can all enjoy it and our
5 young people can still enjoy it. So that's what I
6 wanted to say. I could say more, but I'm going to
7 thank once again for hearing us out. Thank you very
8 much.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Thank you, Vice-Grand Chief.

11 And Grand Chief Polson, thank you very much for
12 coming here today. I hope we'll see you again
13 later.

14 **MME VERNA POLSON :**

15 Thank you.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 So we'll... I understand you have another witness?
18 We'll take a break.

19 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

20 Yes. I think, before we recess, we would have to
21 file the PowerPoint officially. Yes?

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Uh-huh.

24 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

25 So, I think it's the first document? Would it be

1 P-001?

2 **LA GREFFIÈRE :**

3 Yes.

4 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

5 So, we just have to make it official that the
6 PowerPoint becomes part of the evidence we heard,
7 because we referred to it, so...

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 So your PowerPoint is our first document in the
10 file.

11 - EXHIBIT P-001 -

12 Thank you. So we take a fifteen (15), twenty
13 (20) minutes?

14 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

15 Yes.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Whenever you're ready.

18 **Me CHRISTIAN LEBLANC :**

19 Very good.

20 Et le témoin ne dit rien de plus

21 SUSPENSION

22 -----

23 REPRISE DE L'AUDIENCE

24 **LA GREFFIÈRE :**

25 Veuillez vous lever. La Commission reprend ses

1 audiences. Veuillez vous assoir.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Alors bonjour. Bonjour, Chef Kistabish. M^e Leblanc.

4 **M^e CHRISTIAN LEBLANC :**

5 Alors voilà, Monsieur le Commissaire, monsieur David
6 Kistabish, qui est le chef du Conseil de bande de la
7 Nation Abitibiwinini, la communauté de Pikogan, donc
8 près d'Amos. Alors je pense qu'on va le... on va
9 l'assermenter avant de commencer sa présentation

10 -----

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

1 David Kistabish
2 Chef du Conseil de la Première Nation Abitibiwinni
3 Assermenté

4 -----

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Alors bonjour, Chef Kistabish.

7 **CHEF DAVID KISTABISH :**

8 Bonjour, Monsieur Viens.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Bienvenu à la Commission.

11 **CHEF DAVID KISTABISH :**

12 Merci beaucoup.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Nous sommes très heureux de vous accueillir.

15 J'imagine que, M^e Leblanc, vous avez rencontré Chef
16 Kistabish?

17 **M^e CHRISTIAN LEBLANC :**

18 Oui oui, c'est exact.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Vous avez convenu d'une façon de procéder, alors je
21 vous laisse aller.

22 **M^e CHRISTIAN LEBLANC :**

23 Voilà. Alors on avait invité les chefs des Conseils
24 des bandes des... des communautés qui sont dans la
25 région de l'Abitibi, profiter de l'occasion des trois

26

1 (3) semaines d'audition que nous avons eues au
2 printemps pour entendre des chefs, aussi les chefs
3 locaux.

4 Donc monsieur Kistabish a répondu à
5 l'invitation. Il a préparé un PowerPoint qu'il va
6 nous présenter, donc je vais le laisser faire sa
7 présentation, et à la fin, comme on a fait avec
8 madame Polson, on va déposer le PowerPoint comme
9 pièce.

10 Je vous laisse aller, Monsieur Kistabish.

11 **CHEF DAVID KISTABISH :**

12 Merci beaucoup.

13 ----- Adresse en innu-----

14 Je disais dans ma langue maternelle, parce que
15 j'ai appris l'algonquin, comme vous le dites, mais
16 l'anishinaabe comme on le dit, avant de parler en
17 français.

18 Quand j'étais jeune, j'ai connu... bien en fait,
19 je parlais juste... on m'a juste parlé en algonquin.
20 J'ai été un des chanceux qui a appris la langue chez
21 nous puis que par la suite a appris le français à
22 l'école.

23 Mon père m'enseignait souvent, me disait
24 souvent, "quand tu commences, quand tu t'adresses à
25 un public ou à des gens en particulier ou peu

1 importe, important de t'adresser
2 dans ta langue, pour te rappeler d'où est-ce que
3 tu viens, qui tu es puis un peu démontrer que c'est
4 encore bien présent puis vivant".

5 Évidemment, David Kistabish que je m'appelle.
6 Je suis trente-quatre (34) ans. Je suis né à Amos,
7 mais j'ai grandi à Pikogan, qu'on appelle aujourd'hui
8 Pikogan finalement. J'ai été à l'école là, j'ai
9 grandi là, mes amis viennent de là, ma famille vient
10 de là. Par contre, il y a toute une histoire en
11 arrière de Pikogan, parce que en tant que Nation
12 Abitibiwinni, on n'est pas des Pikoganiens, comme on
13 dit, on serait des Amosois ou des Val-d'Oriens. On
14 est des Abitibiwinnis.

15 Content d'entendre monsieur... M^e Leblanc faire
16 l'introduction où est-ce que... voulant que... son
17 introduction parlait de la région de l'Abitibi.
18 Intéressant, parce que "Abitibi", si on fait un peu
19 d'histoire, c'est un mot anishinaabe. Donc
20 territoire Abitibiwinni Aki, ça c'est le territoire
21 où est-ce que mes ancêtres, mes grands-parents et
22 leurs parents évidemment ont grandi, ont occupé le
23 territoire.

24 Vous pouvez apercevoir la frontière Québec/
25 Ontario. Le territoire qu'on occupait à l'époque,

1 qu'on occupe encore aujourd'hui d'ailleurs de part et
2 d'autre de la frontière, s'étendait jusqu'à là. J'ai
3 pas... J'ai amené un pointeur, mais je pense qu'il
4 fonctionne pas sur l'écran, mais bref, on peut voir
5 les... les municipalités qui ont apparu au cours des
6 dernières décennies.

7 Vous voyez très bien sur le milieu bas... bas
8 milieu, si je pourrais dire, de la carte le lac
9 Abitibi, qui chevauche le territoire Québec

10 Ontario. Le lac Abitibi porte le nom Apitipik
11 en fait. Apitipik qui veut dire "la ligne de partage
12 des eaux", O.K. Abitibiwinni, c'est les gens de la
13 région du lac Abitibi. Toujours important de
14 rappeler qu'est-ce qui en est.

15 Apitipik, finalement c'est un mariage de deux
16 (2) mots, qui est "apita", qui veut dire "moitié", et
17 on additionne le mot "nipi", qui veut dire "eau".
18 Donc c'est Apitipik.

19 C'est... Historiquement, je pense que depuis
20 des temps immémoriaux il y a toujours eu une ligne de
21 partage des eaux puis nos ancêtres puis ceux qui ont
22 occupé le territoire, les Abitibiwinnis finalement,
23 ont occupé le territoire, se sont aperçu de ça, fait
24 qu'ils ont nommé ce lac-là, parce que la partie nord
25 du lac c'est le bassin versant de la baie James, si

1 je peux me permettre, puis ensuite la partie sud
2 c'est le bassin versant du Saint-Laurent.

3 Donc "Apitipik", avec l'arrivée de la
4 colonisation, avec l'arrivée des chemins de fer, de
5 l'homme blanc, si vous permettez, a été déformé pour
6 "Abitibi".

7 Je trouve ça important de le mentionner ici,
8 parce que la région touristique, la région finalement
9 s'appelle Abitibi, bien c'est juste pour rappeler aux
10 gens ou vous rappeler à tout le monde qui m'écoute
11 aujourd'hui que c'est un mot anishinaabe.

12 Donc comme je mentionnais, le lac Abitibi c'est
13 un lieu d'importance pour les Abitibiwinnis. Selon
14 le texte ici, on voit que ç'a été fréquenté dès
15 dix-sept cent soixante (1760), jusqu'aux années
16 dix-neuf cent cinquante (1950).

17 Vous comprendrez que dix-sept cent soixante
18 (1760), c'est selon ce qui a été répertorié au niveau
19 des archives, au niveau de ce qui est écrit, mais
20 beaucoup plus longtemps que ça, des temps
21 immémoriaux, comme je disais tantôt.

22 Nous, l'histoire ou les traditions, les
23 coutumes, si vous permettez, sont beaucoup transmis
24 de bouche à oreille. Il y a rien, il y a pas de
25 documentation, d'écrit ou quoi que ce soit, donc

1 dix-sept cent soixante (1760) coïncide avec l'arrivée
2 finalement des premiers explorateurs.

3 Fait que je disais tantôt, je mentionnais que le
4 lac Abitibi c'était une ligne de... pas une ligne,
5 mais un endroit où est-ce que les familles se
6 retrouvaient à tous les printemps, partaient de leur
7 territoire de chasse, territoire de trappe, si vous
8 vous rappelez la carte d'Abitibiwinni Aki que j'ai
9 démontrée tantôt.

10 Toutes les familles avaient son lopin de terre,
11 si on peut dire, où est-ce qu'ils allaient subvenir à
12 les besoins, où est-ce qu'on allait nourrir les
13 familles, où est-ce qu'on allait chercher les
14 castors, où est-ce qu'on allait vivre finalement du
15 territoire.

16 Fait qu'une fois le printemps ou le début de
17 l'été arrivait, toutes les familles partaient puis
18 venaient se rencontrer au lac Abitibi, en parcourant
19 tous les divers cours d'eau qui menaient, avec des
20 portages évidemment, vers le lac Abitibi. C'était un
21 lieu de rencontre, un lieu de rassemblement, un lieu
22 de retrouvailles puis un lieu de... où est-ce qu'ils
23 célébraient des naissances ou des baptêmes ou des
24 mariages. Fait que Apitipik, c'est... ça fait
25 vraiment partie de notre histoire finalement. Puis

1 une fois l'automne venu, toutes les familles
2 retournaient dans leur territoire de trappe ou de
3 chasse.

4 Ça, c'est une photo que j'ai sortie. En fait,
5 avec les médias sociaux aujourd'hui... C'est une
6 photo qui circulait il y a pas si longtemps que ça
7 sur Facebook. Des gens de ma communauté, des jeunes
8 et moins jeunes se... se questionnaient à savoir où
9 est-ce que c'est. Bien, c'est... finalement, c'est
10 le lac Abitibi.

11 On peut y voir des canots, on peut y voir des
12 gens, des Anishinaabes, des Abitibiwinnis
13 probablement arrivaient ou partaient. J'étais
14 malheureusement pas là à l'époque. Je serais pas ici
15 pour vous en parler sinon.

16 Donc les Abitibis. Les Abitibis, à l'époque,
17 c'est écrit deux (2) provinces parce que... Bon, moi
18 je me suis préparé une feuille puis je la suis pas,
19 là. J'ai tendance à suivre là.

20 Au début du vingt et unième (21^e) siècle, les...
21 on se fait appeler les "Abitibis" finalement par les
22 explorateurs qui arrivent, le nom original de la
23 bande d'Indiens qui occupait le territoire de
24 l'Ontario puis du Québec.

25 Il y a à l'époque le gouvernement fédéral aussi,

1 avec la colonisation puis l'arrivée des chemins de
2 fer puis toute la Compagnie de la baie d'Hudson pour
3 la traite des fourrures, s'en venaient vers là, sont
4 de plus en plus vers le nord pour venir chercher les
5 fourrures puis tout.

6 À l'époque, bien il y a... les commissaires, le
7 gouvernement fédéral prévoyait un problème sur « le
8 territoire occupé par les Abitibis puisqu'il
9 chevauchait deux (2) provinces ». Cependant, les
10 mandats du commissaire au Traité no 9 se limitaient
11 seulement à la province de l'Ontario. Le Traité no 9
12 qui a été entendu ou signé, si je pourrais dire, avec
13 la bande de l'Ontario, O.K.

14 En mille neuf cent quatre (1904), divise la
15 bande des Abitibiwinnis en deux (2). Une liste va
16 être formée des membres dont le territoire de chasse
17 se trouve beaucoup plus en Ontario, aujourd'hui connu
18 sous le nom de Wahgoshig.

19 On entendait tantôt le grand chef VernaPolson
20 faisait référence à Wahgoshig, mais finalement
21 c'était une même bande, on était une même bande à
22 l'époque, avant qu'il y ait l'arrivée des frontières,
23 avant qu'il y ait l'arrivée des traités numérotés.
24 Puis l'autre groupe, groupe du Québec, si on peut
25 dire, aujourd'hui qu'on connaît sous le nom de

1 Pikogan. Voilà.

2 Fait qu'en mille neuf cent six (1906), les
3 commissaires du Traité no 9 signent avec les Abitibis
4 de l'Ontario seulement, Wahgoshig, car ils avaient
5 pas l'autorité de traiter avec les groupes du Québec.

6 Le groupe du Québec, quant à lui, il avait rien
7 nécessairement obtenu de cette signature puis ils
8 comprenaient pas pourquoi que leurs frères et soeurs,
9 parce que c'était réellement le cas, c'était des
10 connaissances, c'était de la parenté, pourquoi ceux
11 de l'Ontario pouvaient bénéficier de certaines terres
12 de réserve ou peu importe, ce qui était inclus dans
13 le Traité 9, alors que nous, de notre côté, le Traité
14 9 était pas reconnu du côté du Québec. Puis encore
15 aujourd'hui c'est... toujours est-il que c'est la
16 même... même photo qui a été prise à l'époque.

17 En mille neuf cent sept (1907), il y a le
18 fédéral qui a tenté d'obtenir des terres de la part
19 du gouvernement du Québec pour nous, pour
20 Abitibiwinni. La négociation entre le fédéral puis
21 le Québec finalement n'aboutit à rien puisque ce
22 dernier il reconnaissait pas le Traité 9. Fait qu'en
23 bout du compte, ç'a jamais nécessairement rien donné
24 pour nous au Québec.

25 Juste pour faire un bref historique, vers mille

1 neuf cent dix (1910), il y a l'arrivée des chemins de
2 fer... arrivent dans la région, arrivent tous du côté
3 de l'ouest finalement, vers... du côté de l'Ontario,
4 s'en viennent de plus en plus vers nos territoires,
5 arrivent finalement... pour arriver finalement vers
6 les années mille neuf cent quatorze (1914) à Amos.

7 Vous voyez maintenant, ça c'est une photo qui
8 vient de la Société d'histoire d'Amos où est-ce qu'on
9 voit, bon, le chemin de fer est arrivé, il y a des
10 travailleurs, il semble y avoir de la construction.
11 Ça, c'est des "nouveaux Amosois", entre guillemets.
12 Mais nous, on était là. À l'époque, on occupait déjà
13 la rivière, on était... la rivière Harricana qui...
14 C'est tous les mots finalement, toutes les rivières,
15 les bassins ou les lacs, ils ont tous des... à
16 connotation où est-ce que c'est des... en anishinaabe
17 finalement, qui ont une certaine déformation.

18 Mais tout ça pour dire que en mille neuf cent
19 quatorze (1914), la ville d'Amos fut créée. Nous
20 autres, on était là. Encore une fois, bon, on est
21 tassé, on est bafoué, on... On était à même le site.
22 Il y avait... Je pense qu'il y a eu à trois (3)
23 reprises où est-ce que les familles ou les gens, de
24 ce qu'on me dit finalement, se sont fait tasser,
25 parce que bon, on dérange les gens de la ville

1 d'Amos, on déränge le développement. On est tassé de
2 plus en plus de la rivière pour laisser de la place à
3 l'agrandissement de la ville d'Amos.

4 Comme je disais, les Indiens dérangent, parce
5 qu'on a des chiens, bon, pour... il y a des chiens de
6 traîneau pour se déplacer en hiver, les canots aussi
7 pour en été. Nous, notre mode de vie à cette
8 époque-là, bien évidemment, c'est de la chasse, de la
9 trappe, de la cueillette, il y a la médecine
10 traditionnelle, il y a... C'est ce qui nous a permis
11 jusqu'à aujourd'hui, bien en fait, jusqu'à l'arrivée
12 finalement, de vivre, de survivre, parce qu'il y a
13 des périodes difficiles des fois, mais il y a des
14 périodes plus fructueuses aussi.

15 Il y a... Évidemment, je passe un peu une
16 couple d'années. Il y a l'arrivée des pensionnats,
17 le fameux pensionnat de Saint-Marc.

18 Vers mille neuf cent cinquante (1950), il y a
19 une mise en oeuvre de la politique visant à éduquer
20 les Indiens puis les envoyer dans des pensionnats
21 indiens.

22 « Un pensionnat fut bâti à Saint-Marc-de
23 Figury, près d'Amos. Les Indiens
24 d'Amos y furent envoyés. »

25 Quand on parle des Indiens d'Amos, bien on fait

1 référence aux Abitibiwinnis, on fait référence à ceux
2 qui occupent le territoire.

3 C'est vraiment une étape de... qui a fait une
4 grosse coupure, une grosse démarcation, une grosse
5 blessure dans notre mode de vie, dans la tradition,
6 euh... la transmission orale, dans les traditions
7 qu'on enseignait à nos enfants puis tout. Il y a
8 vraiment... avec l'arrivée des pensionnats, ç'a fait
9 une grosse coupure à ce niveau-là. Bon, l'arrivée
10 des pensionnats, je disais. Puis la colonie avait
11 besoin... ils [n']avaient plus besoin nécessairement
12 des Indiens. Les Indiens étaient trop sur le
13 territoire.

14 On était un peuple nomade, fait que l'idée
15 c'était de sortir les Indiens du territoire pour
16 pouvoir, bon, la foresterie qui s'en venait, la
17 colonisation finalement. L'idée c'était de nous
18 mettre tout dans un même *tapon* - je sais pas si je
19 peux utiliser ce terme-là -, mais l'idée c'est
20 réellement de libérer la... le territoire finalement
21 qu'on occupe.

22 Plusieurs stratégies sont élaborées : contrôler
23 politiquement les peuples en assimilant les... en...
24 dans l'état canadien, limiter leurs mouvements au
25 sein des régions rurales. Quand je parlais de vider

1 le territoire tantôt, c'était vraiment dans un plan
2 de colonisation que ç'a été mis dans l'avant. Forcer
3 à les sédentariser aussi puis d'en faire des
4 Eurocanadiens en supprimant toutes les autres
5 pratiques culturelles.

6 Je sais qu'il y a eu la Commission de vérité et
7 réconciliation qui a fait un rapport avec
8 quatre-vingt-quatorze (94) recommandations, mais je
9 pouvais pas venir témoigner ici, à la Commission
10 Viens, sans parler du pensionnat.

11 Le pensionnat, comme je disais tantôt, au risque
12 de me répéter, c'était... le but, c'était de nous
13 assimiler, de tuer l'Indien en... dans chaque enfant
14 qui venait là, pour pouvoir, bon, faire la coupure
15 puis tout.

16 Puis je pense que je vous apprends rien quand
17 que je mentionne que c'était interdit de parler à
18 leurs frères et soeurs, c'était interdit de parler
19 leur langue anishinaabe, c'était interdit...
20 Beaucoup de choses, de... de sévices sont arrivés.
21 J'en ferai pas nécessairement l'énumération, mais ç'a
22 été une grosse coupure au niveau de la transmission
23 de la langue. Ç'a été...

24 Comme je disais tantôt quand j'ai commencé, j'ai
25 été un des chanceux qui a appris la langue chez nous.

1 Mes parents n'ont pas... moi, mes parents n'ont pas
2 été au pensionnat, donc ils avaient encore la langue
3 aussi. Puis ceux... Puis c'est pas un blâme ni un
4 reproche que je fais à ceux qui y ont été. C'est pas
5 de leur faute, ils ont été... on a été obligé à ça,
6 aller au pensionnat, puis il y a eu une coupure à
7 niveau-là, au niveau de la langue, fait qu'à un
8 moment donné le français venait plus facile pour
9 parler. Fait que la langue tranquillement s'en va.
10 Des gens de mon âge, malheureusement, il y en a de
11 moins en moins qui parlent l'algonquin. Puis même
12 moi-même, qui parle très bien l'algonquin, j'utilise
13 beaucoup le français.

14 Je pourrais peut-être donner un exemple ici. Je
15 faisais référence à mes parents. Mon père
16 aujourd'hui est décédé, ça fait pas loin d'une
17 dizaine d'années, mais ma mère est encore avec nous
18 puis elle enseigne aujourd'hui la langue et culture
19 anishinaabe à l'école Migwan, la communauté d'où
20 est-ce que je viens. Elle a participé aussi assez
21 étroitement aux traductions du Nouveau Testament,
22 traduction du français en anishinaabe, en algonquin.

23 Donc c'est quelqu'un qui maîtrise très bien la
24 langue, quelqu'un qui parle couramment la langue, qui
25 l'enseigne, qui travaille avec la langue, mais qui

1 fait en... mais aujourd'hui, malheureusement, comme
2 je l'ai mentionné, c'est plus facile de parler en
3 français, fait que quand on échange, comme qu'on fait
4 aujourd'hui, bien en fait, c'est juste moi qui parle,
5 là, mais quand on échange, bien on le fait en
6 français. Pourtant, je sais très bien qu'elle parle
7 français.

8 Fait que ça, c'est un des effets dévastateurs
9 qu'il y a eu au niveau du pensionnat, puis j'ai beau
10 me dire il y a pas juste ma mère qui parle
11 anishinaabe aujourd'hui, il y a mes collègues qui
12 parlent anishinaabe, il y a mes oncles, il y a mes
13 tantes, il y a des cousins aussi qui parlent
14 anishinaabe, mais ils parlent français, donc c'est
15 plus facile de parler en français.

16 Par contre, si je parle de mes grands-parents,
17 qui célèbrent bientôt soixante et treize (73) ans de
18 mariage, les deux (2) sont encore vivants, eux autres
19 parlent juste anishinaabe. Ils parlent l'anglais un
20 peu, un peu le français, bon. Mais comme j'ai grandi
21 avec mes parents, oui, mais beaucoup avec mes
22 grands-parents dans le bois puis qu'ils m'ont appris
23 ça, le déclic se fait dans ma tête sans que j'aie à
24 réfléchir, sans que j'aie à penser "il faut que je
25 parle français" ou t'sé (inaudible) anishinaabe, ça

1 sort tout seul, c'est... le déclic se fait
2 automatique, parce que je sais que mon interlocuteur
3 ne parle pas nécessairement en français. Simple
4 tranche de vie que je voulais partager.

5 Je vais revenir maintenant aux pensionnats. Le
6 pensionnat indien de Saint-Marc, l'ouverture s'est
7 faite en mille neuf cent cinquante-cinq (1955). Il y
8 a eu plusieurs, plusieurs, plusieurs petits Indiens,
9 comme on dit souvent, trop souvent. Moi, je dis
10 Anishinaabiks, mais il y a eu des Atikamekw, il y a
11 eu d'autres... d'autres communautés, d'autres gens de
12 l'extérieur qui sont venus aussi.

13 De mille neuf cent cinquante-cinq (1955) à mille
14 neuf cent soixante et treize (1973). Ça, c'est une
15 photo du pensionnat de Saint-Marc, les installations
16 qu'il y avait. J'ai sorti quelques photos quand
17 même, puis ça c'est encore au pensionnat de
18 Saint-Marc. C'est tout des gens qui ont passé par
19 là.

20 Souvent, les gens pensent, bon, c'est... ça date
21 d'il y a longtemps, ça date d'il y a... ils pensent
22 que c'est nos grands-parents, nos arrière-

23 grands-parents qui sont allés là, mais non,
24 c'est nos parents.

25 Moi, mes parents sont un peu plus jeunes que

1 la... que ceux qui sont allés là. Ils y ont pas été,
2 mais juste leurs grands frères, leurs grandes soeurs
3 y ont été. Fait que mes collègues, des
4 connaissances, les personnes... avant, les personnes
5 âgées, je dirais, de la communauté, ont tous été au
6 pensionnat.

7 Fait que c'est des photos des classes qu'il y
8 avait. Vous voyez très bien, bon, on leur change
9 leur habillement, c'est tout du pareil au même, il y
10 a un code vestimentaire, on coupe les cheveux. Tout
11 le monde pareil. C'est vraiment le traitement qu'il
12 y a eu à ce niveau-là.

13 Fait que rapidement, bien on parle de
14 maltraitance physique, punitions, châtiments
15 corporels, douche collective sous les surveillants...
16 sous les... le regard des surveillants, mauvaise
17 alimentation, exposition au froid, rupture
18 culturelle.

19 Je parlais tantôt qu'il y avait la rupture, la
20 coupure au niveau de la langue. Il y a l'éloignement
21 des familles, l'interdiction de parler la langue,
22 impossibilité aux frères et soeurs de communiquer
23 entre eux autres, puis les cheveux coupés, comme je
24 viens de mentionner. De la souffrance psychologique
25 à travers tout ça, peur, angoisse, sentiment de

1 rejet, abandon.

2 Les conséquences de ça. Évidemment, il y a eu
3 de l'abus sexuel et physique dans le passé. Dans le
4 présent aussi on en ressent encore des effets de ça.
5 Il y a de la violence psychologique, émotive,
6 consommation, drogue, violence, faible estime de soi,
7 pour nommer juste ceux-là. Il y en a plein d'autres.
8 Les familles dysfonctionnelles, relations
9 interpersonnelles difficiles.

10 Il y a eu... ç'a créé aussi déresponsabilisa-
11 tion au niveau des parents, parentale en fait.
12 Problèmes liés au rôle du parent, comme la froideur
13 émotionnelle, la rigidité. C'est ce qu'ils ont
14 connu. Comment voulez-vous qu'ils enseignent
15 d'autres choses? Parce qu'ils se sont fait prendre
16 dans leur famille quand ils étaient tout petits. Des
17 jeunes, des enfants, partant de quatre (4) ans aller
18 jusqu'à dix (10), onze (11), douze (12) ans étaient
19 arrachés à leur famille, fait qu'ils ont pas
20 nécessairement connu... Ils ont eu un manque en tout
21 cas puis on en ressent encore aujourd'hui les
22 conséquences.

23 Blocages en matière d'éducation, aversion pour
24 les programmes d'enseignement formels, la peur
25 d'échouer, sabotage de ses propres chances de

1 réussite, problèmes d'apprentissage ayant cause
2 psychologique. Ça fait... Juste pour énumérer que
3 ceux-là.

4 En mille neuf cent cinquante-six (1956), c'est
5 la fin de la fréquentation du site Apitipik,
6 communément appelé aujourd'hui la Pointe aux Indiens.
7 Ça, je pense c'est appelé par... c'est appelé comme
8 ça par les colonisateurs, les Québécois, les gens
9 finalement qui sont pas Anishinaabes.

10 Coïncide... Mille neuf cent cinquante-six
11 (1956), ça coïncide avec l'arrivée des pensionnats.
12 Tantôt je faisais référence qu'en mille neuf cent
13 cinquante-cinq (1955) le pensionnat avait ouvert ses
14 portes. Donc l'idée je pense que les gens, en tout
15 cas de ma communauté, voulaient se rapprocher de
16 leurs enfants, voulaient avoir... être quand même
17 proches, pas être trop loin du territoire.

18 Fait que le lac Abitibi, pour vous situer, il
19 est dans la région de La Sarre, proche de la
20 frontière Québec/Ontario.

21 « Pikogan, c'est où exactement? » On vous a
22 fait un peu un agrandissement, juste pour vous
23 situer. Vous voyez la flèche rouge, Pikogan se situe
24 juste à trois kilomètres (3 km) au nord d'Amos. Je
25 pense que vous connaissez très bien d'où est-ce que

1 c'est situé.

2 Bon, il y a La Sarre, il y a Rouyn-Noranda puis
3 il y a Joutel, qui [n']existe plus aujourd'hui, mais
4 qui a existé puis fait... Soit dit en passant, quand
5 je fais référence à Joutel, c'est juste à côté de la
6 rivière Harricana.

7 Joutel, c'est une ville... une ville qui est
8 née, une ville minière que je pourrais dire, avec
9 l'arrivée des... d'une mine Agnico Eagle qui a opéré
10 pendant une couple d'années. Je pourrais pas vous
11 dire quand nécessairement. Mais à l'époque, il y
12 avait déjà des Anishinaabes là, qui occupaient le
13 territoire, puis après ça il y a eu Joutel.

14 Les Anishinaabes sont encore là. Puis
15 aujourd'hui, bien Joutel n'existe plus, à part des
16 trottoirs, à part de l'asphalte puis à part des
17 arbres qui commencent à pousser à travers le trottoir
18 puis à travers l'asphalte. À part la végétation, les
19 Anishinaabes sont encore là.

20 La réserve indienne d'Amos. Ça vient un peu
21 marquer la fin, comme je disais tantôt, de la
22 fréquentation du site Apitipik.

23 « Le gouvernement fédéral achète une
24 terre de glaise de quelques acres d'un
25 fermier pour y établir la réserve

1 indienne d'Amos. »

2 La terre fut payée à même les fonds de la bande
3 du groupe du Québec.

4 Il a fallu qu'on... On occupait tout le
5 territoire, comme je mentionnais tantôt, puis avec
6 l'arrivée puis la séden... pas sédentarisation, la
7 colonisation – excusez-moi – la colonisation, quand
8 que c'est arrivé, bien il a fallu... on s'est fait
9 tasser, on s'est fait trimbaler d'un bord puis de
10 l'autre. Il y a jamais eu nécessairement de mesures
11 plus facilitantes, je dirais. Ç'a toujours été
12 drastique à ce niveau-là.

13 Bien, plus tard, la bande Abitibi-Dominion,
14 parce que c'est le nom qui nous a été donné, je sais
15 pas d'où est-ce que ça sort ou ce qui en est
16 exactement, mais il a changé le nom pour Première
17 Nation Abitibiwinni. Évidemment aussi que la réserve
18 indienne d'Amos a obtenu son statut de réserve.

19 Mille neuf cent soixante et quatre (1964),
20 premières maisons à Pikogan. Il y a cinq (5) maisons
21 qui ont été bâties. Je me risquerai pas de les... de
22 nommer qui qui était là, à qui appartient ces
23 maisons-là, quoique je les connais, mais juste
24 question de garder l'anonymat pour eux autres, je
25 peux pas... je veux pas nécessairement me prononcer à

1 ce niveau-là.

2 Donc c'est en mille neuf cent soixante et quatre
3 (1964) que la réserve a été créée, les premières
4 maisons. Aujourd'hui, on compte plus de cent... cent
5 cinquante-sept (157), cent soixante (160) maisons.
6 C'est ce qui en est.

7 J'avance encore dans le temps. La Convention de
8 la Baie James.

9 « Onze (11) novembre mille neuf cent
10 soixante et quinze (1975), les Cris du
11 Nord du Québec ont signé la Convention de
12 la Baie James et du Nord québécois. La
13 Première Nation Abitibiwinni n'a jamais
14 participé... ou n'a pas participé aux
15 discussions entourant l'élaboration de la
16 Convention de la Baie James. Malgré
17 cela, une partie du territoire [des]
18 Abitibiwinnis fut incluse dans la
19 Convention sans leur accord. »

20 Je pense que c'était... ce qu'on... ce que je
21 veux faire ressortir ici, c'est que ç'a été mis de
22 l'avant par le gouvernement aussi et puis on n'a pas
23 nécessairement eu grand-chose à dire, on n'a pas eu
24 notre mot à dire dans tout ça. On est beaucoup
25 impacté au niveau du territoire à ce niveau-là. Ça

1 vient chevaucher le territoire Abitibiwinni Aki que
2 je vous montrais tantôt.

3 Bien, à Pikogan, bien il y a plusieurs « membres
4 Abitibiwinnis qui peuvent bénéficier ou bénéficient
5 déjà de l'entente de la Convention de la Baie
6 James ».

7 Ça, c'est une carte d'application, euh... bien,
8 qu'on a trouvée sur Internet. On peut voir tout ce
9 qui est en partie jaune ou beige, je sais pas comment
10 dire vraiment, là... Je pense que mon pointeur il
11 marche pas sur le... Non, il marche pas. Je l'avais
12 amené pour ça.

13 La partie beige, finalement, c'est le territoire
14 d'application de la Convention de la Baie James. On
15 peut voir en rose les communautés des Cris du Nord
16 finalement. Ensuite de ça, il y a une ligne vraiment
17 pas droite, mauve, qui vient déterminer ou délimiter
18 la Paix des braves. Je cherchais mes mots. Parce
19 qu'il y a eu un... Je cherche mes mots, là. Bref,
20 il y a eu la Paix des braves qui a été signée par
21 après.

22 Fait que vous pouvez voir où est-ce que se situe
23 Pikogan à travers tout ça. On est directement
24 directement impacté par toutes ces... ces signatures
25 puis ces ententes-là qui sont faites devant nos yeux,

1 devant nous, puis qu'on n'est pas partie prenante
2 finalement.

3 Évidemment, ç'a des clauses... ç'a des
4 conséquences où est-ce que, selon la Convention de la
5 Baie James, bien ça éteint les droits des tiers. Les
6 droits des tiers, bien c'est nous, ça, les tiers,
7 parce qu'on fait pas partie de l'entente, on signe
8 pas avec eux autres.

9 Il y a le délai de prescription qui est... qui
10 est donné en mille neuf cent soixante et quinze
11 (1975) ou... soixante-quatorze ('74), soixante et
12 quinze ('75).

13 En quatre-vingt-quatorze ('94), les changements
14 au Code civil ont changé les règles. Parce qu'à
15 l'époque, la prescription nous donnant... t'sé, pour
16 nous permettre finalement à nous comme communauté ou
17 bien toutes les autres communautés impactées par la
18 Convention de la Baie James, parce qu'on n'est pas
19 les seuls, de réagir ou de dire son mot ou de tenter
20 de régler la question, à l'époque, la prescription
21 était de trente (30) ans puis en mille neuf cent
22 quatre-vingt-quatorze (1994) le Code civil du Québec
23 a changé puis il a ramené ça à dix (10) ans.

24 Fait que en... aux années... autour des années
25 deux mille quatre (2004), à l'échéance de... de la

1 prescription finalement, les Abitibiwinnis, « avec
2 d'autres Premières Nations algonquines, s'entendent
3 avec le Québec pour une nouvelle période de dix (10)
4 ans ». Autrement dit, on a fait une demande de
5 renouvellement de la prescription, chose qui nous a
6 été accordée.

7 Ensuite de ça, en deux mille quatorze (2014),
8 bien le Québec... parce que dix (10) ans plus tard,
9 la question n'est toujours pas réglée, le Québec
10 refuse de renouveler l'entente, donc ça nous donne
11 pas le choix en tant qu'Abitibiwinnis puis les autres
12 Premières Nations algonquines on est forcé de déposer
13 une motion devant la Cour supérieure du Québec pour
14 se protéger, pour protéger nos droits finalement.

15 À l'heure où est-ce qu'on se parle, c'est encore
16 en démarche. Je peux pas nécessairement élaborer
17 dans... plus sur le sujet, mais c'est ce qui en est.

18 WashawSibi. Je mentionnais tantôt qu'il y avait
19 des membres qui sont ou qui peuvent être
20 bénéficiaires de la Convention de la Baie James
21 finalement. En mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept
22 (1997), il y a un groupe de Cris enregistré sur la
23 liste de bande d'Abitibiwinni qui ont créé une
24 organisation à but non lucratif pour les représenter
25 au niveau politique.

1 C'est des gens de chez nous, c'est des gens
2 qu'on connaît. C'est des oncles, c'est des tantes,
3 c'est des cousins, c'est des frères pour certains.
4 C'est du monde qu'on connaît, finalement.

5 En deux mille quatre (2004) le Grand Conseil des
6 Cris du Québec adopte une résolution qui reconnaît le
7 groupe de WashawSibi comme la dixième communauté crie
8 du Québec.

9 Ça, ç'a des impacts directs dans la communauté.
10 Je pense à... parce qu'eux autres, ce qui arrive,
11 c'est qu'ils veulent créer une dixième communauté.
12 Bon, évidemment, nous autres, ce qu'on dit c'est :
13 "pas sur notre territoire, pas chez nous". Ça, je
14 l'ai affirmé publiquement, je l'ai affirmé un peu
15 partout, je l'ai affirmé dans des... divers
16 événements, mais ça risque de créer des déchirements
17 aussi. Parce que comme je disais tantôt, c'est des
18 membres de chez nous, donc c'est des oncles, des
19 tantes, des cousins qui vont ou peuvent peut-être
20 déménager un jour. On sait pas ce qui va se passer
21 nécessairement.

22 Ç'a des impacts directs sur le territoire.
23 Tantôt je vous faisais référence à tout le territoire
24 d'application de la Convention de la Baie James avec
25 la Paix des braves aussi, puis c'est nos réserves à

1 castors qui sont directement impactées aussi. Ç'a un
2 gros gros impact au niveau du territoire.

3 Récemment, les Cris revendiquent en Ontario.

4 « En deux mille seize (2016), les Cris de la
5 Baie James déposent une action en titre devant la
6 Cour supérieure de l'Ontario et réclament une somme
7 de cinq cent millions... cinq cent millions de
8 dollars (500 M\$). »

9 Le territoire revendiqué par les Cris du Québec
10 est le même territoire revendiqué par les
11 Abitibiwinnis.

12 Tantôt je faisais référence à... à qu'est-ce qui
13 en est. Voici une carte, juste pour vous démontrer
14 un peu qu'est-ce qui en est. Tout l'encadré ou en
15 tout cas en rouge ça, là, c'est... la ligne en rouge
16 c'est Abitibiwinni Aki. C'est ce qu'on revendique,
17 c'est ce qu'on dit où est-ce qu'on était puis tout,
18 puis c'est ce qu'on affirme comme territoire
19 Abitibiwinni.

20 Ensuite de ça, vous avez la ligne jaune.
21 J'avais amené mon pointeur, mais il fonctionne pas
22 sur votre écran. La ligne jaune où est-ce qu'il y a
23 le... les Cris ils ont déposé une action en titre.
24 Coïncidemment, vous pouvez voir que le lac Abitibi il
25 fait partie de ça.

1 Je faisais mention tantôt qu'il y a des gens de
2 chez nous qui figurent sur la liste ou qui sont ou
3 peuvent être bénéficiaires, fait que on a... les gens
4 de chez nous finalement sont utilisés, ou en tout
5 cas, pour aller avec l'action en titre qui a été
6 déposée.

7 Ensuite de ça, il y a toute la ligne bleue
8 que... où est-ce que les Cris prétendent qu'ils ont
9 des droits à ce niveau-là avec les autres... les
10 autres Premières Nations.

11 Encore une fois, coïncidemment, vous pouvez voir
12 que les territoires délimités sont... sont ou presque
13 pareils, presque identiques. Finalement, c'est toute
14 la... ils viennent chercher un peu le *membership* de
15 chez nous aussi pour justifier leur requête.

16 Soit dit en passant, j'ai oublié de mentionner
17 tantôt que le territoire revendiqué par Abitibiwinni,
18 la ligne en rouge, là, c'était une carte
19 préliminaire. C'est une carte sujet à changement ou
20 sans préjudice, comme on dit.

21 Je tenais quand même à faire un survol de tout
22 ça, qu'est-ce qui en est de Pikogan, parce que
23 Pikogan c'est où est-ce qu'on habite, bien on est des
24 Abitibiwinnis. Je tenais à faire un historique de
25 tout ça ou juste de... du plus loin avant qu'il y ait

1 la colonisation, avant qu'il y ait les premiers
2 contacts avec... J'ai pas fait les premiers contacts
3 avec les explorateurs ou les... pour le fait de la
4 traite des fourrures ou peu importe, mais je tenais
5 quand même à faire les grandes lignes ou les points
6 tournants en tout cas de l'histoire du... de notre
7 histoire.

8 Soit dit en passant, c'est notre histoire, comme
9 je disais. Ce que je trouve déplorable, c'est que
10 nos jeunes qui étudient à l'école, une fois rendus au
11 secondaire, ils apprennent pas ça.

12 Je disais tantôt que je suis né, moi, à Pikogan.
13 Je disais tantôt que j'ai grandi là. Fait que du
14 plus loin que je me souviens, j'ai toujours vécu à
15 Pikogan, bien sauf que récemment je... En tout cas,
16 bref. J'ai toujours vécu à Pikogan, j'ai toujours
17 grandi là, je viens de là, pour moi je viens de là,
18 mais si c'est pas enseigné, si c'est pas dit, pour
19 les jeunes d'aujourd'hui, on vient de Pikogan, alors
20 qu'on occupait le territoire, alors qu'on était
21 partout sur le territoire. Je trouve ça important de
22 le mentionner à ce niveau-là aussi.

23 « Pikogan, en deux mille dix-sept (2017). » Où
24 est-ce qu'on en est aujourd'hui? Bon, vous voyez
25 maintenant, ça c'est une carte de la MRC de

1 l'Abitibi. Vous pouvez voir plusieurs encadrés dans
2 la carte de MRC d'Abitibi. On peut voir à votre
3 gauche Launay, où est-ce qu'il y a la juridiction ou
4 territoire d'application. Je vais en nommer
5 quelques-uns. On a Landrienne, La Corne Saint-Marc-
6 de-Figuery, Trécession, Berry. C'est tout des places
7 ou des municipalités avoisinantes de la MRC d'Abitibi
8 ont juridiction.

9 Vous voyez aussi au niveau Amos, là... Tiens,
10 je viens de voir que le pointeur fonctionne. Fait
11 qu'on peut voir où est-ce que Amos il a juridiction à
12 travers tout ça, puis vous pouvez voir ici où est-ce
13 que se situe Pikogan.

14 Je veux vous porter une attention particulière
15 que c'est pas le rouge qui est le territoire de
16 Pikogan, mais réellement le petit petitpetit encadré
17 qu'il y a là, là, c'est le territoire d'application
18 ou le territoire de Pikogan où est-ce qu'on a
19 juridiction, où est-ce qu'on peut en quelque sorte,
20 si vous permettez le terme, d'appliquer nos règles ou
21 d'appliquer nos façons de faire.

22 Expliquez-moi aujourd'hui comment que ça s'est
23 fait, comment qu'on s'est rendu là. Essayez
24 d'expliquer à vos enfants ou à toutes les générations
25 à venir.

1 La question s'est jamais réglée. Je faisais
2 référence tantôt au Traité 9, que côté Québec ça
3 s'est pas réglé puis je faisais référence tantôt à la
4 Convention de la Baie James qui vient chevaucher nos
5 territoires, mais on est qui, nous, dans tout ça?
6 Qui sommes-nous? Oui, on est (inaudible)
7 Abitibiwinni, mais on représente qui pour le
8 gouvernement du Québec? Quand est-ce que notre
9 question va être réglée?

10 On est de bonne foi dans tout ça. On veut faire
11 partie de... de tout ça, on veut régler la question,
12 mais où est-ce qu'on est? Tout ce qu'on a, là, c'est
13 vraiment le... - ma flèche elle [n']apparaît plus, là
14 - ce petit encadré-là, puis si je vous montre ça, ça
15 c'était puis c'est encore le territoire Abitibiwinni
16 Aki qu'on dit qu'on était.

17 Nous, ce qu'on veut, c'est régler la question
18 une fois pour toutes, question de nos droits,
19 question de notre territoire. On veut faire partie
20 du développement, on veut faire partie de tout tout
21 finalement ce qui se passe, que ça soit au niveau
22 forestier, que ça soit au niveau minier, que ça soit
23 au niveau développement de la région, que ça soit au
24 niveau développement économique. Je pense qu'à
25 quelque part le soleil brille pour tout le monde,

1 mais encore une fois, on se retrouve dans une zone
2 grise, on se retrouve dans une zone, bon, où est-ce
3 que le Traité 9 arrête du côté du Québec, à la
4 frontière ontarienne. Au risque de me répéter, il y
5 a la Convention de la Baie James.

6 On est dans une zone grise où est-ce que les
7 autres ils ont réussi à s'entendre avec le
8 gouvernement pour avoir des traités, mais que nous
9 autres, à l'heure où est-ce qu'on se parle, il y a
10 toujours rien qui est mis de l'avant.

11 Je vais revenir un peu à Pikogan, au niveau
12 dé... géographique, démographique plutôt.
13 Abitibiwinni compte mille soixante et un (1 061)
14 membres. Il y a cinq cent soixante-quatorze (574)
15 résidents, soit cinquante-quatre cent (54 %), et
16 quatre cent quatre-vingt-sept (487) non-résidents,
17 soit quarante-six pour cent (46 %).

18 Proportion hommes/femmes. Il y a plus de femmes
19 chez nous qu'il y a d'hommes. Cinq cent cinquante-
20 huit (558) femmes, soit cinquante-trois pour cent
21 (53 %), et cinq cent trois (503) hommes, qui
22 représente quarante-sept pour cent (47 %).

23 Niveau de scolarité, on a... cinquante-sept pour
24 cent (57 %) de ces gens-là sont non diplômés. On a
25 vingt-quatre pour cent (24 %) de ces gens-là qui ont

1 soit un diplôme d'études secondaires ou formation
2 professionnelle. On a douze pour cent (12 %) de ces
3 gens-là qui ont des études collégiales puis on a sept
4 pour cent (7 %) qui se sont rendus jusqu'au niveau
5 universitaire puis qui ont... qui sont allés chercher
6 leur diplôme.

7 Statut d'emploi. Cinquante-trois pour cent
8 (53 %) de ces gens-là occupent un emploi. Il y a
9 dix-sept pour cent (17 %) de nos membres qui sont
10 étudiants puis il y a trente pour cent (30 %) restant
11 finalement qui sont sans emploi.

12 Notre communauté maintenant, en date
13 d'aujourd'hui. Ça, c'est une photo... on peut voir
14 en arrière, bien, l'église qui est en forme de
15 teepee, qui a été bâtie il y a plusieurs années, pas
16 loin des années mille neuf cent soixante et quatre
17 (1964), soixante et cinq ('65). J'ai pas la date
18 exacte. Vous comprendrez que je suis né en mille
19 neuf cent quatre-vingt-trois (1983).

20 Aujourd'hui on est train de la... pas rénover,
21 mais... oui, rénover, on pourrait dire ça, changer la
22 couverture, s'assurer qu'il y ait une conservation à
23 ce niveau-là.

24 Notre communauté toujours. Ça, c'est la rue...
25 la rue Tom Rankin. C'est une des rues principales de

1 la communauté. C'est pour vous démontrer un peu,
2 bon, comment... comment est-ce que c'est en images
3 notre communauté. Ça, c'est une autre rue encore.
4 En automne aussi, on a pris des photos avec les
5 différentes couleurs.

6 Puis on a la structure organisationnelle. En
7 haut ici, on a la population. Suite à ça, bien il y
8 a le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni.

9 Le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni
10 est composé d'un chef, qui est moi-même, un vice-
11 chef, qui est Bruno Kistabish, ensuite de ça il y a
12 des conseillers, il y a trois (3) conseillers, il y a
13 Tom Mapachee, Françoise Ruperthouse puis Alain
14 Hervieux.

15 C'est la structure organisationnelle qu'on a.
16 Il y a une Direction générale évidemment dans tout ça
17 puis il y a... coordonnatrice aux finances, ça c'est
18 au niveau administratif où est-ce qu'on a des commis
19 ou... à la paye, aux comptes recevables, puis on a la
20 Direction adjointe, Direction générale adjointe qui
21 s'occupe au niveau technicien, formation, secrétaire-
22 réceptionniste, mais qui prête main-forte à la
23 Direction générale.

24 Le pourquoi que je vous ai démontré la structure
25 organisationnelle, parce que souvent les gens savent

1 ou pensent qu'on est... nous comparent à un conseil
2 municipal. Quand je dis "conseil municipal", je fais
3 référence à, bon, les services de la ville, le
4 Service des travaux publics, les infrastructures,
5 mais contrairement à ça, nous autres, moi, je nous
6 vois plus comme un gouvernement local où est-ce que,
7 bon, on s'occupe de l'éducation. Quand tu vas voir
8 vers un conseil municipal, bien, souvent il y a des
9 commissions scolaires. On s'occupe, nous, de notre
10 côté, de la santé. Ça relève de nous autres.

11 Souvent, dans une ville ou peu importe, il y a les
12 CLSC ou les hôpitaux qui gèrent ça, c'est détaché de
13 la ville. Il y a les travaux publics et habitation
14 qui relèvent de nous autres aussi, et la Direction
15 sécurité publique.

16 Sécurité publique sur... même en ville on fait
17 référence à la Sûreté du Québec ou les... la police
18 municipale, dépendamment des... de la grandeur des
19 municipalités, mais nous autres, ça relève de nous
20 autres aussi. Puis il y a tout le volet
21 développement socioéconomique aussi qui fait partie
22 de tout ça.

23 J'aurais pu vous sortir la grande grandegrande
24 structure organisationnelle, mais c'est les grandes
25 lignes de qu'est-ce qui en est aussi.

1 Service de l'éducation. Ça, c'est une photo de
2 notre école de bande, partant de la maternelle quatre
3 (4) ans allant jusqu'à la sixième année. Il y a
4 vingt-neuf (29) employés qui travaillent pour le
5 Service de l'éducation. Bon an, mal an, je dirais
6 entre quatre-vingt-dix (90) à cent dix (110) élèves
7 en moyenne par année.

8 On a ici une photo du Service du centre de
9 santé, où est-ce que c'est un peu similaire à un
10 CLSC. On retrouve des infirmières, on retrouve... Il
11 y a des... il y a des docteurs aussi qui viennent
12 faire la santé. Rencontrer des médecins de famille,
13 là, on peut faire ça *drette* là, les prises de sang,
14 les rendez-vous avec des agents de post-thérapie ou
15 des suivis dans ce sens-là. Tout ce qui est relatif
16 à la santé.

17 Service administratif. C'est les bureaux du
18 Conseil. Ici on marque qu'il y a vingt-deux (22)
19 employés, mais ça inclut, oui, les employés du
20 Service administratif, mais ça inclut aussi les
21 gestionnaires des Services, ça inclut aussi les
22 membres du Conseil.

23 T'as l'environnement et développement
24 socioéconomique qui a onze (11) employés à ce
25 niveau-là. On parle au territoire, on pense à tout

1 ce qui est socioéconomique de la communauté.

2 Travaux publics et habitation, dix (10)
3 employés. Parce que toutes les habitations
4 présentement à Pikogan appartiennent au Conseil de
5 bande de la Première Nation. Donc toutes les...
6 toutes les habitations appartiennent, fait que les
7 gens sont tous locataires chez nous. On est en
8 processus d'aller vers une accès à la propriété
9 privée. On est en travail par rapport à tout ça.

10 Police Pikogan. On a notre propre corps de
11 police à Pikogan. On a cinq (5) employés qui
12 travaillent soit à temps plein ou à demi-temps.

13 Vous avez ici une photo de la maison des aînés,
14 parce qu'on a notre propre maison des aînés. C'est
15 quelque chose qui nous a été demandé à plusieurs
16 reprises par les aînés. Ils avaient besoin d'un lieu
17 où est-ce qu'ils peuvent se rassembler, où est-ce
18 qu'ils peuvent cohabiter.

19 Les gens, bon, en étant plus âgés, ils ont moins
20 de facilité à entretenir une maison, moins de
21 facilité à faire la cuisine ou peu importe. Ça
22 permet à nos aînés d'échanger puis d'être moins seuls
23 chez eux. Souvent, les aînés sont soit juste deux
24 (2) ou des fois le mari ou la femme est décédé(e),
25 les personnes se retrouvent seules, fait que ça leur

1 permet de cohabiter. C'est... Soit dit en passant,
2 la maison des aînés c'est pour les personnes
3 autonomes ou semi-autonomes.

4 Ça, c'est deux (2)... Du côté gauche ici, c'est
5 le garderie, le Centre de la petite enfance Mokaam,
6 puis de l'autre côté c'est Gazonord. Eux autres sont
7 des entités complètement à part de... du Conseil de
8 la Première Nation Abitibiwinni. Ils ont leur propre
9 conseil d'administration. T'as le CPE qui relève
10 du... des programmes provinciaux aussi, parce qu'on
11 est de juridiction fédérale, évidemment.

12 Puis il y a un *nouvel* bâtiment qui a été bâti ça
13 fait pas tellement longtemps, la radio CKAG puis la
14 maison des jeunes, qui sont à même les mêmes
15 bâtiments. On avait déjà une maison des jeunes, mais
16 elle était désuète, elle était vieille, puis on avait
17 déjà une radio... radio communautaire aussi, mais qui
18 était encore plus vieille. Aujourd'hui, bien on est
19 content d'avoir des nouvelles installations.

20 Maintenant, si j'embarque dans les sujets
21 abordés ou visés, je dirais plutôt, par la Commission
22 Viens, la situation des... avec les services
23 policiers. Juste faire un bref survol de tout ça
24 quand même. Je *tenais* important de le faire au
25 niveau... Un des points qui nous touche beaucoup,

1 c'est l'enquête insatisfaisante sur la disparition de
2 Sindy Ruperthouse.

3 Je pense c'est quelque chose qui a été beaucoup
4 médiatisé quand même, il y a eu des recherches qui
5 sont... qui ont été faites puis qui sont encore
6 faites à l'heure où est-ce qu'on se parle. Il y a
7 des démarches qui sont faites pour la retrouver.
8 Sindy manque toujours à l'appel.

9 Suivi inadéquat, et exprimé par la famille et
10 exprimé par nous. Relations difficiles avec les
11 enquêteurs et les policiers. Beaucoup de changements
12 au niveau des personnes-ressources, au niveau des
13 enquêteurs. C'est un des points où est-ce que je
14 trouve important de mentionner ici. Il y a eu un
15 taux de roulement à ce niveau-là puis on trouve que
16 c'est difficile.

17 Pour avoir jaser avec la famille, ils trouvent
18 que c'est difficile d'avoir un suivi ou d'avoir une
19 certaine cohérence par rapport à l'enquête si tout le
20 temps la personne responsable est tout le temps
21 changée. Il y a plusieurs membres abitibiwinnis qui
22 « sont décédés sans que les services de police
23 procèdent à une enquête approfondie pour déterminer
24 les causes du décès. Les familles demeurent sans
25 réponse à ce jour ».

1 Je pourrais pas... je veux pas nécessairement
2 faire le recensement, mais il y en a plusieurs cas.
3 De toute façon, quand on va venir avec le mémoire,
4 parce qu'on est en production de ça, on va être en
5 production de ça aussi, ça va être beaucoup plus
6 spécifique à ce niveau-là.

7 Poste de police mixte à Val d'Or. Pas de
8 consultation auprès de la communauté avant sa
9 création puis sa mise en place, sinon une simple
10 visite de l'agent de liaison puis qui nous demandait
11 un peu qu'est-ce qu'on en pensait, mais l'idée était
12 déjà lancée, était déjà très médiatisée quand on a eu
13 les rencontres, puis sont venus nous voir si on avait
14 des personnes à référer puis on n'était pas
15 nécessairement en faveur de ça.

16 Nous, ce qu'on dit finalement, c'est : "on
17 peut-tu régler la question de nos propres corps
18 policiers dans nos communautés avant de se lancer
19 dans un police mixte à Val-d'Or?".

20 Un cas que on a recensé que on trouvait
21 important de mentionner, c'est le cas de monsieur
22 Maurice Mowatt. Monsieur Maurice Mowatt,
23 malheureusement, aujourd'hui est décédé, mais il y a
24 eu une faute policière en deux mille deux (2002) qui
25 l'a confiné à une chaise roulante pour le restant de

1 ses jours. Finalement, il a été paralysé.
2 Indemnisation par le gouvernement du Québec qui a
3 reconnu sa faute, mais encore là, il y a eu une
4 mauvaise pratique ou une mauvaise... pour son cas.

5 Toujours dans le dossier de... avec les services
6 policiers, bon, il y a le sous-financement du corps
7 policier à Pikogan. Le Service, il est déficitaire
8 depuis plusieurs années. Les conditions de travail
9 sont pas nécessairement sécuritaires pour les
10 policiers. Les conditions de travail précaires
11 entraînent beaucoup de roulement dans... au niveau du
12 personnel. On n'est pas en mesure d'assurer toujours
13 deux (2) personnes pour intervenir. Des fois sont de
14 garde. Il y a pas quelqu'un... le Service de police,
15 il y a pas toujours quelqu'un dans la communauté.
16 Des fois, la personne est couchée chez eux, mais sur
17 *stand-by*.

18 Comment voulez-vous que la personne agisse de la
19 meilleure façon, le policier, dans une intervention
20 alors qu'il est couché? S'il y a un *call*, il faut
21 qu'il se lève, il faut qu'il s'habille, qu'il s'en
22 aille à Pikogan, parce que souvent il habite soit à
23 Amos ou pas loin. Comment tu veux qu'il ait les
24 réflexes ou les meilleurs réflexes possible pour
25 réagir ou agir dans une certaine situation alors que

1 tu viens juste de réveiller? Je vous mettrais au
2 défi. Moi, je serais pas capable.

3 C'est sûr que bon, il y a la relation
4 harmonieuse avec le poste de police de la SQ d'Amos.
5 On a une bonne collaboration avec la SQ. C'est sûr
6 que quand on a besoin de renfort, des fois... souvent
7 le policier il est seul. Quand on a besoin de
8 renfort, bien la police Pikogan fait appel à la SQ de
9 la ville d'Amos, mais encore est-il que c'est trois
10 kilomètres (3 km). Où est-ce qu'il est la police, il
11 est pas... il est *parqué* où dans ce temps-là, lui?
12 Puis le temps qu'il s'en vienne, bien... C'est
13 souvent les premières minutes qui sont importantes ou
14 qui sont critiques dans un cas d'intervention.

15 Je peux pas passer à côté de vous mentionner
16 qu'il y a la présence de deux (2) enquêteurs
17 autochtones originaires de Pikogan qui sont au poste
18 de la SQ à Amos. Je tenais à la préciser.

19 Mais ensuite de ça, situation avec les Services
20 correctionnels. On n'a pas élaboré nécessairement
21 dans le sujet à travers tout ça, parce que c'est pas
22 quelque chose que... comment je dirais ça... bien en
23 fait, tout ce qu'on sait pour l'instant, puis je veux
24 pas m'avancer plus que ça parce qu'on est en train de
25 vérifier des choses, il y a une présence d'une aile

1 spécifique réservée aux Autochtones dans le nouveau
2 centre de détention qui est en construction
3 présentement. C'est sûr que cette nouvelle-là va...
4 l'aile va permettre des services plus adaptés à la
5 réalité puis à la culture autochtone, mais encore
6 est-il que ça reste à voir, parce que des fois, en
7 théorie on espère des choses, mais en pratique c'est
8 carrément d'autres choses.

9 La situation avec le Service de la justice. Pour
10 l'instant, on peut pas fournir d'information à ce
11 sujet. Ce sera inclus dans la rédaction de notre
12 mémoire. On va aller au niveau plus approfondi à ce
13 niveau-là.

14 Situation avec le Service de santé.
15 L'accessibilité aux médicaments. Souvent, il y a des
16 listes différentes autorisées avec la Régie de
17 l'assurance maladie du Québec et le fédéral.
18 Qu'est-ce qui est couvert, qu'est-ce qui l'est pas,
19 il y a tout le temps une divergence à ce niveau-là.

20 Les soins offerts par le CLSC.

21 « Incompréhension de certains intervenants quant
22 aux droits des Autochtones de recevoir les services
23 au CLSC d'Amos. »

24 Ça ça veut dire que tantôt je mentionnais qu'il
25 y a cinquante-sept pour cent (57 %) ou en tout cas

1 c'est pas tout à fait cinquante-sept pour cent (57 %)
2 de la communauté qui habite sur la réserve, sur la
3 communauté, bien les... souvent les autres habitent
4 soit dans la ville avoisinante ou dans d'autres
5 villes, ça veut dire que un membre abitibiwinni a pas
6 nécessairement accès à ces services-là au CLSC, il
7 doit se déplacer à Pikogan pour venir bénéficier des
8 services.

9 Les gens du CLSC, ils refusent d'aller faire un
10 soin à domicile aussi dans la ville d'Amos si la
11 personne vient de Pikogan. Souvent sont référés,
12 "ah, vous autres vous venez de Pikogan, allez vers
13 votre centre de santé, on vous réfère là-bas". Par
14 contre, à l'inverse, s'il y a quelqu'un, un Amosois
15 ou un Québécois qui habite chez nous, à Pikogan, on
16 peut en recenser, le CLSC sont ouverts à faire des
17 visites à domicile pour cette personne-là. Deux (2)
18 poids, deux (2) mesures. Bien, c'est ce qui est
19 mentionné dans le prochain... service des soins à
20 domicile offerts. Sans savoir, je l'ai mentionné
21 avant.

22 « Information déficiente chez les intervenants
23 de première ligne. » Les cadres gestionnaires sont
24 au courant des politiques, des procédures qu'on met
25 en lien avec la clientèle autochtone, mais souvent,

1 les employés, les répondants de première ligne, les
2 infirmiers, ils interagissent différemment avec...
3 qui agissent directement avec la clientèle autochtone
4 sont... sont pas nécessairement au courant de ce qui
5 a été entendu, de ce qui a été convenu.

6 Beaucoup de préjugés au département de la santé
7 du CISSS. Manque de communication entre la santé de
8 Pikogan puis le département de santé mentale quant au
9 suivi ou la provenance de la communauté.

10 « Situation avec les services sociaux et
11 Protection de la jeunesse. » Les services sociaux
12 sont pas adaptés à la réalité autochtone. C'est
13 difficile de garder les enfants dans des familles
14 d'accueil au sein de la communauté.

15 « Les enfants qui sont placés à l'extérieur de
16 la communauté jusqu'à leur majorité perdent donc
17 totalement leur identité culturelle. »

18 Nous, ce qu'on veut, c'est garder les enfants
19 chez nous. Ce qu'on veut, c'est des mesures plus
20 facilitantes pour notre réalité. On mentionnait
21 tantôt il y a à peu près cent (100)... pas avancer un
22 chiffre... je peux pas avancer un chiffre exact, mais
23 cent soixante (160) maisons. On n'est pas capable de
24 loger tout le monde, mais on veut garder notre monde
25 chez nous. Fait que quand il y a des... les enfants

1 doivent être placés en famille d'accueil, souvent ils
2 ont des règles... ils ont des façons de faire, la
3 Protection de la jeunesse, que bon, l'enfant,
4 exemple, il doit avoir sa chambre à lui tout seul,
5 mais c'est pas possible tout le temps dans nos cas,
6 mais cet enfant-là serait beaucoup mieux dans une
7 famille d'accueil de Pikogan que de l'amener en ville
8 où est-ce qu'il connaît pas les gens, où est-ce qu'il
9 aura pas accès à sa langue, où est-ce qu'il aura pas
10 accès à l'enseignement qu'on est en train de
11 travailler fort en tant que communauté et en tant que
12 Conseil, en tant que Service de l'éducation pour se
13 réapproprier de ça.

14 On met des efforts concrets pour réapprendre la
15 langue, pour réenseigner la langue. On fait des
16 journées thématiques, des journées culturelles, bien
17 ces enfants-là sont à l'extérieur, fait qu'ils ont
18 pas accès à ça.

19 Il y a quelques années, bien... il y a quelques
20 années, les intervenants travaillaient pas de concert
21 avec le centre de santé, tenaient pas compte de
22 l'expertise des ressources du milieu puis ils
23 travaillaient tous seuls lorsque venait le temps
24 d'intervenir auprès des familles de la communauté.

25 Par contre, il y a une belle stabilité au niveau

1 des intervenants à Pikogan, ce qui facilite les
2 relations avec les interventions. Des nouveaux
3 intervenants doivent automatiquement suivre les deux
4 (2) formations sur les réalités autochtones données
5 par l'UQAT. Suite à ces affaires... à ces
6 formations-là, ça... souvent, ce qui arrive, c'est
7 qu'il y a des préjugés, on sait pas qu'est-ce qui
8 s'est passé puis tout, on sait pas d'où est-ce que ça
9 vient.

10 Tantôt je faisais référence aux journées
11 culturelles. Bien, c'est pas normal qu'un enfant de
12 six (6) ans, sept (7) ans, de la ville, il aime pas
13 ou qu'il ait un certain racisme envers d'autres, des
14 Anishinaabes ou peu importe. Il apprend ça en
15 quelque part, lui. Il apprend ça chez eux
16 probablement, parce qu'il... un enfant ç'a pas de
17 malice, ça apprend sur le tas.

18 Cette année, ce qu'on a fait au niveau de la
19 journée culturelle... Quand je parle de la journée
20 culturelle, là, ce qu'on fait c'est qu'on organise
21 une journée où est-ce qu'on – on aurait dû...
22 j'aurais dû mettre des photos, mais c'est correct –,
23 on fait cuire des outardes à la broche. Il y a une
24 trentaine d'outardes accrochées au feu avec un... un
25 *longhouse*, là, un chapitoine, comme qu'on dit. On

1 fait cuire des castors, on fait cuire une trentaine
2 d'outardes puis on fait un repas communautaire avec
3 l'école où est-ce qu'ils viennent voir ça, puis ils
4 font des banniks aussi avec le feu, sur le feu.

5 C'est pour un peu démontrer qu'est-ce qu'on
6 faisait, les pratiques qu'on avait puis des pratiques
7 qu'on a encore. C'est pas tous les jeunes qui ont...
8 qui ont l'occasion ou bien qui ont la chance de voir
9 ça des fois dans... avec leur famille. Fait qu'on
10 essaye de démontrer le plus possible à ça, de les
11 faire baigner dans tout ça finalement.

12 Puis cette année, ce qu'on a fait, c'est que
13 comme je disais tantôt, il y a des... quelques
14 membres de la communauté qui habitent ou qui viennent
15 pas nécessairement à l'école à Pikogan, des tout
16 petits, là, bien on les a invités avec sa classe,
17 venir dîner avec nous autres, venir voir avec nous
18 autres qu'est-ce qui en est.

19 Fait qu'on voyait des gens des écoles de la
20 ville d'Amos, on voyait des gens des services de
21 garde de la ville d'Amos assis avec nous autres dans
22 l'école avec des tables un peu partout puis on
23 partageait un repas avec eux autres. Puis c'est pas
24 un repas de dinde ou peu importe, là. C'est un repas
25 d'outarde, de castor, un repas traditionnel.

1 Les gens, la plupart des jeunes qui venaient pas
2 de Pikogan, des... des Amosois, des Blancs – excusez
3 l'expression –, ont adoré ce repas-là. Puis moi,
4 j'étais en train de manger avec un de mes collègues
5 puis il y en avait quelques-uns pas loin de moi puis
6 je disais à mon ami, j'ai dit, "je serais curieux
7 d'entendre les discussions qu'il va avoir chez eux ce
8 soir".

9 Je serais curieux d'entendre, parce que le
10 parent, veux, veux pas, a autorisé à ce que son
11 enfant vienne chez nous. Je serais curieux
12 d'entendre ce qui va se dire entre les deux (2).
13 Parce qu'on vit... on travaille sur les enfants
14 finalement, parce que des fois, malheureusement,
15 comme je disais, il y a trop de préjugés à ce
16 niveau-là, fait que ça amène des...

17 On travaille fort fort là-dessus, pour
18 promouvoir notre culture puis à se faire connaître,
19 parce que comme on dit, on apprend à... à se
20 connaître. On gagne à se faire connaître. Je
21 cherchais le bon terme.

22 Bref, situation avec les relations
23 gouvernementales. Les programmes gouvernementaux.

24 « Les critères pour recevoir les subventions et
25 financement sont difficilement accessibles. »

1 Je fais référence ici au Service de police où
2 est-ce qu'on reçoit, bon, une enveloppe budgétaire
3 des deux (2) paliers gouvernementaux, le fédéral et
4 le provincial.

5 Notre entente tripartite vient à échéance en
6 mars deux mille dix-huit (2018). À l'heure où est-ce
7 qu'on se parle, il y a aucun indice qui me laisse
8 croire que je vais renouveler mon entente. D'un côté
9 ils me disent "si le provincial va de l'avant, on y
10 va", puis là, de l'autre côté le fédéral dit "si le
11 provincial y...". Ça se lance la balle
12 continuellement. Nous autres, ce qu'on veut, c'est
13 bonifier. Je faisais référence tantôt à... à un
14 manque de financement puis qu'on était toujours
15 déficitaire.

16 La relation avec la politique. Les politiciens
17 démontrent une belle ouverture, une certaine
18 sensibilité culturelle, certaine sensibilité au
19 niveau de notre réalité, mais pas nécessairement
20 ressentie au niveau des fonctionnaires avec qui qu'on
21 travaille directement par la suite.

22 Si vous voulez un exemple concret, je peux vous
23 faire référence à la MTQ. On a travaillé dans les
24 années passées – quand je dis "on", je m'exclus,
25 parce que c'était les autres Conseils avant nous – à

1 l'ajout de terre de réserve. Fait qu'on a agrandi la
2 terre de réserve de Pikogan finalement vers la ville
3 d'Amos.

4 Ceux qui connaissent la région vont voir qu'il y
5 a une zone défrichée par loin de Pikogan où est-ce
6 qu'on prévoit, on planifie mettre toute la zone
7 commerciale. Bien, ce qui arrive, c'est qu'il y a un
8 double juridiction dans ce... On a découvert ça.

9 Nous autres, on a passé à travers le processus
10 normal, selon le fédéral, là, d'ajout de terre à la
11 réserve, mais il y avait le... une route de desserte
12 qui était inexistante, mais qui appartenait au MTQ,
13 qui appartient encore au MTQ aujourd'hui. La
14 situation date de une couple d'années qu'on s'en est
15 aperçu, je vous dirais alentour de deux mille
16 quatorze (2014), mais à l'heure où est-ce qu'on se
17 parle, c'est pas réglé.

18 Tout ce qui est au niveau, comme je disais,
19 politique d'ajout de terre de réserve, on a suivi le
20 bon processus, c'est... c'est notarié, c'est arpenté.
21 Selon le fédéral, c'est terre de réserve, mais en
22 contrepartie, selon le MTQ, ça appartient au Québec.
23 Fait qu'il y a double juridiction. On se trouve dans
24 une coquille, là. Il faut que ça débloque à un
25 moment donné. C'est juste pour vous faire ressortir

1 une des...

2 Territoire et environnement. Le territoire a
3 été exploité sans consultation au niveau des
4 dernières années. Par contre, il y a un bel
5 avancement dans ce dossier. On travaille fort
6 là-dessus, mais il reste encore du travail à faire.

7 « Nos attentes envers la Commission. » Nous
8 souhaitons une excellente participation et nous
9 encourageons que les Premières Nations du Québec et
10 leurs membres à prendre parole et à s'exprimer devant
11 la Commission.

12 On souhaite également qu'il y ait une quantité
13 impressionnante de témoignages de la part des
14 Premières Nations. Cela va prouver la pertinence de
15 la Commission Viens et notre besoin réel d'être
16 entendu et des différentes problématiques vécues.

17 On souhaite que la démarche soit prise au
18 sérieux par tous les participants, le gouvernement,
19 les services publics visés.

20 On souhaite que la Commission Viens fasse la
21 lumière sur les réelles problématiques vécues par les
22 Premières Nations puis ces certains services publics.

23 On souhaite aussi que les recommandations qui
24 soient émises par la Commission Viens soient
25 réellement considérées puis que des solutions

1 concrètes soient mises en application pour améliorer
2 les relations entre les Premières Nations puis la
3 population en général aussi.

4 Ça fait pas mal le tour. Kitcimikwetc.

5 J'aimerais juste rajouter... ça me... je voulais
6 le mentionner, j'ai... Tantôt je faisais référence à
7 enseigner l'histoire. L'histoire du Québec qu'on
8 entend sur les bancs d'école, la vraie histoire n'est
9 pas enseignée. Je trouve ça déplorable qu'en deux
10 mille dix-sept (2017) on n'enseigne pas encore, pas
11 juste à nos élèves, mais aux élèves, aux Québécois,
12 la vraie histoire du Québec, qu'est-ce qui s'est
13 passé quand il y a eu le débarquement.

14 C'est un peu grâce à nous que le Québec existe,
15 parce que les gens, on les a aidés à survivre, on les
16 a aidés à passer à travers le premier hiver puis il y
17 a eu des premiers contacts comme ça.

18 Nous autres, de notre côté, on fait des efforts
19 considérables pour enseigner à nos jeunes, mais on
20 est jusqu'en sixième année pour enseigner l'histoire.
21 Puis vendredi qui s'en vient, le neuf (9) juin, on
22 amène un groupe, le groupe de la sixième année
23 finalement. Parce que tout au long de la sixième
24 année, le professeur de sixième année fait le cours
25 d'histoire sur l'histoire des Abitibiwinnis, d'où

1 est-ce qu'on vient, comme un peu qu'est-ce que j'ai
2 fait, mais un peu plus approfondi, là. Puis au cours
3 de l'année, bien c'est enseigné comme ça, puis à la
4 fin de l'année, soit aujourd'hui... ce vendredi, là, on
5 les amène, ces élèves-là, directement sur la Pointe
6 aux Indiens. Fait qu'on s'en va leur montrer le site
7 où est-ce qu'il y a eu les échanges, les traites de
8 fourrure, les... tous les missionnaires qui sont
9 arrivés, en tout cas, bref, il y a un cimetière
10 là-bas aussi. Je trouvais ça important de le
11 rajouter.

12 Je pense que pour l'instant ça fait le tour pour
13 moi. C'est sûr que nous autres on travaille un
14 mémoire. Nous autres, on veut aller en profondeur
15 puis aller au fond des choses à tous les niveaux
16 finalement.

17 Fait que vous allez recevoir éventuellement un
18 document de notre part, puis à travers les audiences
19 qu'il va y avoir, on va appeler nos gestionnaires à
20 venir témoigner sur les problématiques qu'ils vivent.
21 On va lancer un appel à la communauté de venir
22 témoigner aussi.

23 Je pense qu'il y a eu de votre côté une
24 ouverture de venir faire une présentation à la
25 communauté. Je pense que à partir de là il devrait y

1 avoir... il devrait y avoir de l'intérêt en tout cas.
2 Je vois ça de... C'est ce que j'espère le plus.
3 Voilà. Ça fait le tour. Kitcimikwetc. Merci de
4 m'avoir écouté.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Mikwetc. Merci d'être venu nous faire part de
7 ce qu'est Pikogan, ses origines, de ce que c'est
8 aujourd'hui, sa population, ainsi que les attentes
9 que vous avez à l'égard de la Commission.

10 Je pense que vous avez très bien compris que la
11 valeur de la Commission dépendra des témoignages que
12 nous recueillerons et sur lesquels nous pourrons
13 baser nos recommandations.

14 Il y a déjà eu une rencontre dans votre
15 communauté, il y en a une autre de prévue avec la
16 population en général, à ce qu'on me dit au niveau de
17 nos équipes juridiques et d'enquête, alors j'espère
18 que ce sera un succès, que nous aurons beaucoup de
19 témoignages quant aux circonstances qui justifient en
20 soi la Commission.

21 Alors peut-être, M^e Leblanc, est-ce qu'il y a
22 des choses que vous aimeriez demander au chef
23 Kistabish, des précisions ou des...

24 **M^e CHRISTIAN LEBLANC :**

25 Oui, bien en fait, c'était très complet,

1 Monsieur Kistabish. Peut-être juste pour couvrir
2 notre mandat d'éducation populaire, je dirais, parce
3 que je connais déjà la réponse à la question que je
4 m'apprête à vous poser, mais pour que ça soit
5 mentionné.

6 Vous avez parlé de la situation de votre
7 communauté, la... bon, la création des gens, un
8 certain groupe dans votre communauté qui ont créé
9 la... bon, l'entité, la WashawSibi. C'est exact de
10 comprendre que dans votre communauté il y a des gens
11 qui sont Algonquins, mais il y a aussi des gens qui
12 sont Cris dans les... dans les citoyens qui...
13 Pikogan. Il y a donc des gens qui sont conventionnés
14 et des gens qui ne le sont pas. Peut-être juste
15 élaborer un petit peu là-dessus pour que les gens
16 comprennent un peu la situation de la communauté de
17 Pikogan à ce niveau-là.

18 **CHEF DAVID KISTABISH :**

19 Bien en fait, au risque de me répéter, comme je
20 disais tantôt, il y a réellement des gens de la
21 communauté qui sont dans le registre d'Abitibiwinni
22 finalement, qui sont inscrits sur la liste de bande
23 Abitibiwinni, mais qui sont aussi bénéficiaires de la
24 Convention de la Baie James via leurs... leurs
25 parents, leurs grands-

1 parents, fait que ces gens se trouvent à avoir
2 une double juridiction ou double nationalité, si on
3 peut dire. Je sais pas si c'est le bon terme, mais
4 bénéficient des... de la Convention finalement.

5 **M^e CHRISTIAN LEBLANC :**

6 (Inaudible) le terme que vous avez utilisé,
7 "double nationalité", dans le sens autochtone, là,...

8 **CHEF DAVID KISTABISH :**

9 Oui.

10 **M^e CHRISTIAN LEBLANC :**

11 ... évidemment, donc c'est une réalité chez vous
12 qui existe pas nécessairement dans d'autres
13 communautés anishinaabes de la région?

14 **CHEF DAVID KISTABISH :**

15 Bien en fait, ça existe dans d'autres
16 communautés où est-ce qu'il y a quand même quelques
17 individus qui ont ce double... je sais pas si c'est
18 le bon terme à utiliser, mais par contre le... c'est
19 beaucoup plus présent chez nous. Ça représente quand
20 même un bon pourcentage de la communauté. Je veux
21 pas nécessairement avancer de chiffre ici, mais il y
22 a beaucoup de gens de la communauté qui sont ou bien
23 qui peuvent être bénéficiaires de la Convention.

24 **M^e CHRISTIAN LEBLANC :**

25 Parfait. Moi, ça me... ça fait le tour en ce

1 qui me concerne.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 M^eCoderre, M^eArteau, est-ce qu'il y a des choses
4 qui... que vous aimerez demander au chef Kistabish?

5 Non.

6 Alors encore une fois, je veux vous remercier
7 beaucoup d'être venu nous rencontrer, nous faire part
8 de ce que vous êtes et de ce que vous attendez de
9 nous, et je pense qu'on aura tous compris qu'on est
10 dépendant un de l'autre, on dépend des communautés
11 autochtones, effectivement, et nous espérons être en
12 mesure de... d'en arriver à un rapport qui décrive la
13 situation ainsi que des recommandations qui soient de
14 nature à l'améliorer.

15 Alors vous êtes toujours bienvenu. Si vous avez
16 des questions, des suggestions sur nos façons de
17 faire, nous vous invitons à communiquer avec nous
18 puis nous les transmettre. Merci beaucoup.

19 **CHEF DAVID KISTABISH :**

20 Merci beaucoup.

21 **LA GREFFIÈRE :**

22 Veuillez vous lever.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Ça clôt?

25

1 **M^e CHRISTIAN LEBLANC :**

2 Ça complète.

3 **LA GREFFIÈRE :**

4 La Commission reprendra ses audiences demain
5 matin à neuf heures trente (9 h 30).

6 **- PIÈCE COTÉE P-002 -**

7 Et le témoin ne dit rien de plus

8 =====

9

10 Nous, soussignées, KARINE BÉDARD et KARINE
11 LAPERRIÈRE, sténographes officielles, certifions
12 que les pages qui précèdent sont et contiennent la
13 transcription exacte et fidèle des notes
14 recueillies au moyen de l'enregistrement mécanique,
15 le tout hors de notre contrôle et au meilleur de la
16 qualité dudit enregistrement, le tout conformément
17 à la loi.

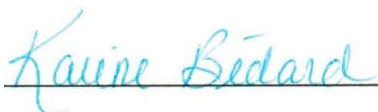
18

19

20 Et nous avons signé :

21

22



23

24

Karine Bédard, s.o.

25



26

27

28

Karine Laperrière, s.o.b.